

Ministère des enseignements
Secondaire supérieur et de
la recherche scientifique

BURKINA FASO
La patrie ou la Mort, Nous vaincrons

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

***INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES***

(IN. S . H U. S.)

Département de Géographie

MEMOIRE DE MAITRISE

Thème :

Aménagement hydro-agricole et occupation du sol- cas de Banzon

Présenté par:

Yacouba SANON

Sous la direction de :
F. Palé
Chargé de recherche

OCTOBRE 1990

DEDICACE

A

- MON PERE

- MA MERE

REMERCIEMENTS

Nous remercions :

- La Direction de la plaine de Banzon et tout son personnel ;
- La Représentation de l' O R S T O M à Ouagadougou ;
- La Représentation de l' O M S à Ouagadougou (plus particulièrement le service de la Cartographie ;

La bibliothèque du Ministère de l'eau ;

Ainsi que tous les parents, amis, qui nous ont aidés dans la préparation de ce mémoire.

RESUME DU MEMOIRE

Banzon est une région favorable au développement de la culture irriguée du riz. En effet, la région a des potentialités hydrauliques importantes, un climat aux précipitations abondantes et aux températures relativement peu élevées avec une humidité permanente et une proportion importante de sols fertiles. En plus, la population autochtone (les Toussian) pratique de façon traditionnelle la culture pluviale du riz. Mais cette riziculture est soumise aux aléas climatiques et fournit des rendements relativement bas.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que le gouvernement voltaïque de l'époque a décidé avec l'aide de la République Populaire de Chine, d'aménager la plaine de Banzon pour la riziculture irriguée. Débuté en 1977, l'aménagement a pris fin en 1981. Il a consisté à la mise en place des infrastructures nécessaires à l'irrigation. Pour mieux rentabiliser les investissements, l'Etat voltaïque a également favorisé l'installation d'un effectif important de migrants compte tenu du sous-peuplement de la région.

La modernisation de l'agriculture et l'installation des migrants, ont entraîné une évolution rapide de l'occupation du sol : les superficies cultivées se sont accrues, le village aussi s'est agrandi. Cette évolution a entraîné des problèmes de disponibilité en terre, de restauration de l'environnement et des problèmes sociaux. Enfin, le régime foncier traditionnel a été modifié avec la pression démographique et l'expropriation des terres ancestrales.

MOTS CLES : Aménagement ; Hydro-agricole ; Banzon ; Mouhoum ;
Riziculture ; Evolution ; Sol ; Occupation ;
Environnement ; Migration ;

I N T R O D U C T I O N

Le Burkina Faso est un pays soudano-sahélien qui s'étend sur 274 200 km², entre le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire. C'est un pays à vocation essentiellement agricole. En effet, le secteur primaire occupe plus de 90 % de sa population active. Cependant, le Burkina Faso connaît de graves difficultés agricoles liées entre autre au régime climatique.

Le pays peut être divisé en trois grandes zones climatiques caractérisées chacune par une pluviométrie plus ou moins médiocre :

- une zone sahélienne comprise entre les isohyètes 300 mm et 600 mm ;

- une zone nord-soudanienne comprise entre les isohyètes 600 mm et 800 mm ;

- une zone sud-soudanienne relativement plus arrosée avec des isohyètes de 800 mm à plus de 1 000 mm. Elle est caractérisée par des précipitations s'étendant sur environ la moitié de l'année. Son relief est très accidenté et disséqué par de nombreux cours d'eau. C'est là que l'un des fleuves les plus importants du Burkina Faso, le Mouhoun prend sa source sur un bassin versant de 2 820 km². C'est un cours d'eau permanent qui coule en direction de l'Océan Atlantique. La zone est favorable à l'agriculture essentiellement basée sur la culture du sorgho, du mil, du maïs, du riz et des tubercules.

Des aménagements hydro-agricoles ont été entrepris dans cette zone surtout après la grande sécheresse des années 1972-1973 qu'a connue le Burkina Faso. La riziculture irriguée prit alors de l'importance dans le bassin du Mouhoun. C'est ainsi que la vallée du Kou et la plaine de Banzon sont devenues de grandes régions productrices de riz. Sur les 2 896 ha aménagés en riziculture irriguée avec maîtrise totale de l'eau au Burkina Faso, ces régions totalisent à elles seules environ 1 624 ha

.../...

soit plus de 50 % de la superficie totale (source : HEBIE DITALAMAN, CERCIE 1981).

La faiblesse démographique de ces régions a conduit à l'installation de colons pour une meilleure rentabilité des aménagements. Ces colons proviennent en majorité du "plateau mossi" et des régions environnantes.

L'aménagement de ces régions et l'installation des colons a sans doute eu des conséquences sur l'occupation du sol. C'est pour ces raisons que nous avons choisi comme thème d'étude : "Aménagement Hydro-agricole et Occupation du sol" avec comme exemple la plaine de Banzon.

La plaine de Banzon est située au sud-ouest du Burkina Faso à une soixantaine de km au nord de Bobo-Dioulasso (CF. Fig. n° 1 P. 3). Ces coordonnées géographiques sont : '04° 49' de longitude ouest, 11° 19' 30'' de latitude nord. Sur le plan administratif, le village de Banzon relève de la province du Kéné Dougou plus particulièrement du département de Djigouéra qui totalise une population de 14 242 habitants, répartie dans 14 villages dont Banzon. Erigé en commune en 1989, Banzon s'étend sur environ 48,296 km² (superficie obtenue grâce aux limites indiquées par les autochtones). Au recensement général de la population en 1985, on y a dénombré 5 593 habitants.

On y accède de Bobo-Dioulasso par deux routes principales :

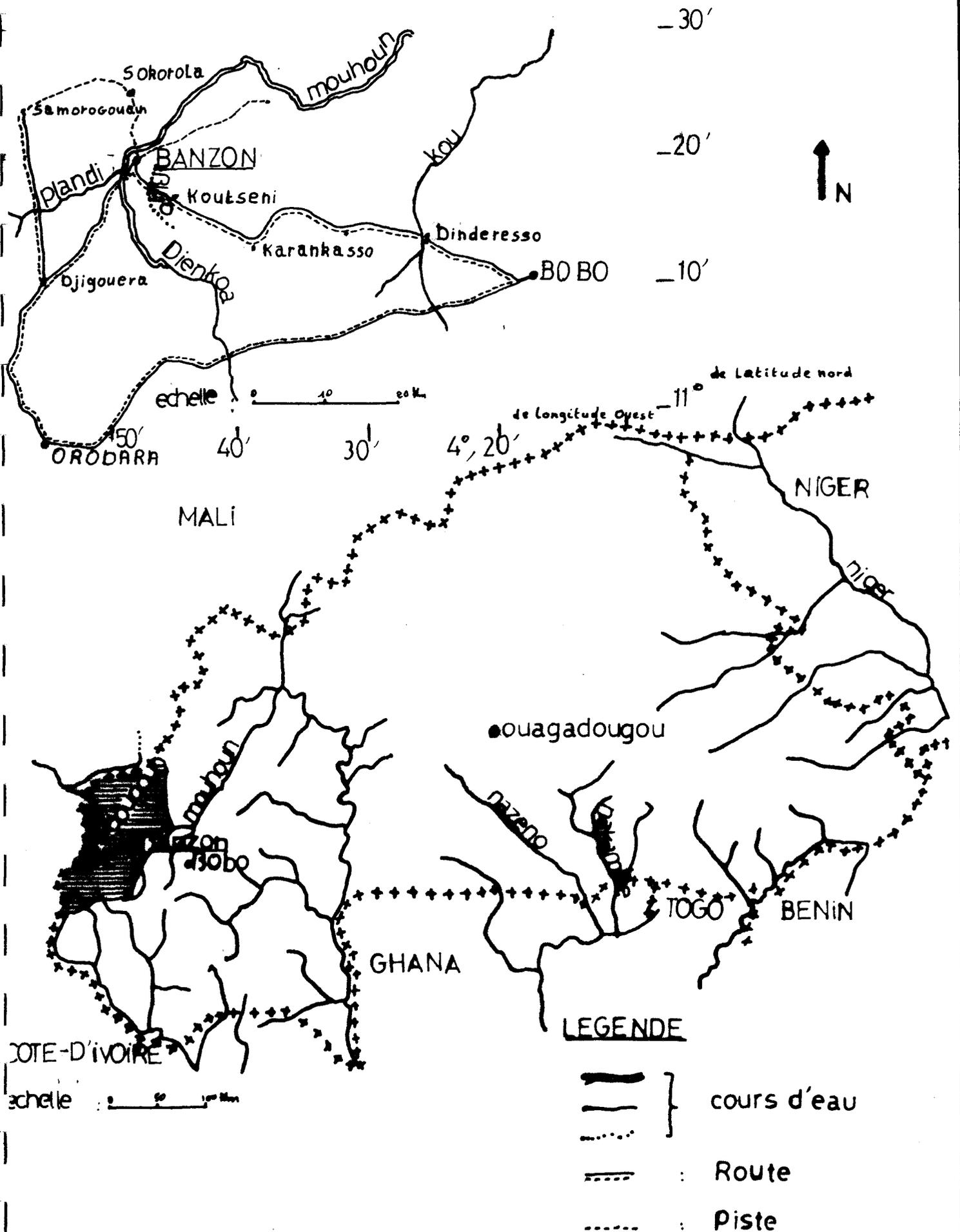
- la plus longue, celle de Bobo-Orodara-Samoroguan qui fait 170 km ;
- la plus courte, celle de Bobo-Dindéresso-Karankasso qui fait 60 km.

Ces deux routes sont carrossables et praticables en toute saison.

Les objectifs de notre étude sont de deux ordres :

.../...

Fig n° 1 CARTE DE SITUATION GEOGRAPHIQUE



1°)- Un objectif général qui est de déterminer le rôle de l'aménagement hydro-agricole dans la dynamique de l'occupation du sol ;

2°)- Des objectifs spécifiques qui se présentent comme suit :

- le recensement de tous les éléments entrant dans la notion d'occupation du sol ;
- cerner l'occupation traditionnelle du sol ;
- analyser les bouleversements démographiques et économiques consécutives à l'aménagement et leur impact sur l'évolution des superficies cultivées, de l'habitat, et du régime foncier ;
- nous analyserons enfin le rôle de l'aménagement sur la mise en valeur de la région.

Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté la méthodologie suivante :

- recherche documentaire ;
- enquêtes de terrain.

1°)- Recherche documentaire

Nous avons exploité :

- des ouvrages concernant les données naturelles et les aspects techniques de l'aménagement de la région ;
- des photo-aériennes de plusieurs missions, surtout celles exécutées avant et après l'aménagement, afin de cerner l'évolution de l'occupation du sol.

2°)- Enquête de terrain

Elles se sont déroulées en deux phases :

- la première phase a été consacrée à la délimitation du terroir, la reconnaissance des différents éléments aperçus sur les photo-aériennes, le recensement de tous les éléments qui n'ont pas été vus sur les photo-aériennes et à la recherche de leur date de mise en place ;

.../...

- une enquête par questionnaire à constitué la deuxième phase.
 . A cet effet, trois questionnaires ont été établis :

* un premier destiné à apprécier la date d'arrivée ou d'installation des migrants, le degré d'intégration du migrant et la disponibilité des terres ;

* un second, pour apprécier le niveau de cohabitation, les répercussions éventuelles de l'aménagement de la plaine sur les systèmes de culture ;

* enfin, un questionnaire pour apprécier l'évolution du régime foncier, les problèmes de conflits et de restauration des sols.

Les difficultés rencontrées au cours de nos recherches sont essentiellement de trois ordres :

- l'approche du thème

Pour apprécier l'évolution de l'occupation du sol d'un terroir villageois, il faut disposer d'un certain nombre de données. Il faut avant tout connaître les limites afin d'évaluer la superficie du terroir et d'apprécier le taux d'occupation du sol. Ces données sont difficiles à obtenir (ou, n'existent même pas) au niveau de l'administration. C'est ainsi que nous avons été amené à travailler avec des limites obtenues grâce à l'aide des villageois. Ces limites ont été calculées avec le compteur d'une mobylette.

- recherche des photo-aériennes

Les photos de 1975 ont été difficiles à trouver. En effet, elles n'existent pas à l'IGB (Institut Géographique du Burkina). Après de longues recherches, nous les avons obtenues à la représentation de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; mais celles-ci sont des mosaïques. Ce qui fait qu'après interprétation nous avons réduit les calques (d'interprétation) à une échelle beaucoup plus petite.

.../...

- collecte des données

Au débuts de nos enquêtes, les paysans ont été soit réticents, soit fournissaient des informations ne reflétant pas la réalité. Mais après avoir acquis leur confiance, les paysans se sont montrés beaucoup plus coopératifs. Le problème de logement s'est posé à notre arrivée car il n'y avait pas de local disponibles pour nous accueillir. De ce fait nous avons séjourné au domicile du Directeur du périmètre.

Les résultats de notre travail sont présentés en trois grandes parties :

- la première partie est consacrée aux données générales du milieu naturel. Elle présente le milieu physique et humain ainsi que les activités socio-économiques traditionnelles ;

- la deuxième partie traite de l'historique de l'aménagement et des différentes structures mises en place par les aménageurs ;

- la troisième, met en évidence les rapports qui existent entre l'évolution de l'occupation du sol et l'aménagement de la plaine, elle aborde également les problèmes liés à l'aménagement.

I PREMIERE PARTIE

LES DONNEES GENERALES DU MILIEU

CHAPITRE I : MILIEU PHYSIQUE

1.- RELIEF ET HYDROGRAPHE

Du point de vue géologique, le bassin versant du Mouhoun correspond à une épaisse couverture sédimentaire gréseuse de l'infra-cambrien. L'empilement des étages présente une disposition monoclinale montrant un léger pendage orienté ouest-nord-ouest. Les influences lithologiques et structurales expliquent en grande partie l'intensité du cuirassement dans certaines zones et la disposition des axes hydrographiques principaux et des gouttières de "bas-glacis" orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest. Les lambeaux cuirassés ont la même orientation générale ainsi que leur alignement. La région de Banzon est traversée d'est en ouest par les formations lithologiques suivantes (CF. Fig. n° 2 P. 8) :

- les grès roses : grès compacts, durs et homogènes ;
- les schistes de Toum : schistes verdâtres et violacés, alternés avec des grès fin micacés, présence d'intercalation dolomitiques silicifiées et des lits de cherts. On y trouve d'assez nombreuses intrusions de dolérite à altération en boules, visibles dans les éboulis des escarpements. Ces formations constituent des massifs aux alentours du village de Banzon et sont souvent coiffés d'épaisses cuirasses ferrugineuses ou ferrigino-bauxitiques.

Les différentes formations géologiques expliquent en grande partie la mise en place des différents types de relief et la direction d'écoulement des cours d'eau.

1.1.- Aspect topographique

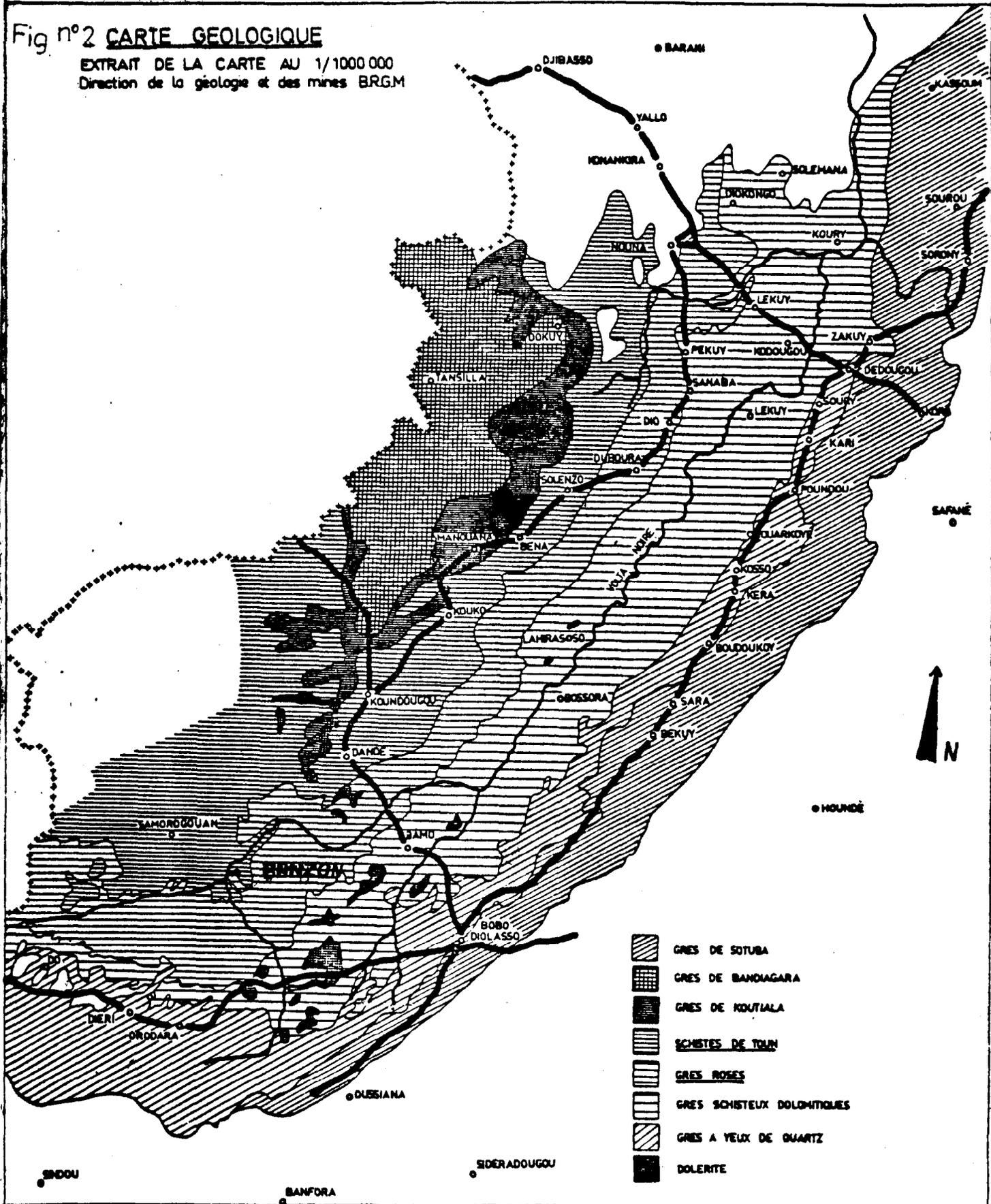
La région de Banzon est un ensemble extrêmement complexe de collines, de plaines alluviales et de cuvettes mal drainées. De l'amont vers l'aval du village de Banzon on observe les types de relief suivant :

- Les reliefs gréseux

Ils forment la partie amont accidentée du bassin du Mouhoun. Ils sont caractérisés par des pentes fortes et des affleurements de grès

Fig n°2 CARTE GEOLOGIQUE

EXTRAIT DE LA CARTE AU 1/1000 000
Direction de la géologie et des mines BRGM



-  GRES DE SOTUBA
-  GRES DE BANDIAGARA
-  GRES DE KOUTIALA
-  SCHISTES DE TOUN
-  GRES ROSES
-  GRES SCHISTEUX DOLOMITIQUES
-  GRES A YEUX DE QUARTZ
-  DOLERITE

et se composent de reliefs montagneux pouvant atteindre 450 m et 600 m d'altitude ; les reliefs collinaires sont situés en contrebas des précédents.

- Les surfaces cuirassées

Ce sont des dalles ferrugineuses en position de plateaux ou de buttes, ou accrochées à de grands versants.

- La plaine de remblaiement du Mouhoun et des bas-fonds adjacents

Le Mouhoun coule au centre d'une plaine de remblaiement colluvio-alluvial ou alluvial, de 500 m de large à l'amont, dont la région de Banzon constitue la zone basse. Cette grande plaine est constituée de vallées, de cuvettes et dépressions à inondation annuelle de longue durée, de marais :

* la vallée du Plandi comprend : un bourrelet de berge réduit, une marre permanente ;

* les cuvettes sud du Mouhoun, liées au Blio, avec : la cuvette de Banzon, la cuvette ouest de Sokorola, la cuvette est de Sokorola. Ces cuvettes forment un ensemble assez complexe de dépressions marécageuses limitées entre elles et au sud par des môles cuirassés et vers le Mouhoun par des sols à hydromorphie temporaire puis des levées alluviales ayant comme particularité de posséder de nombreux bancs sableux ;

* Les marais de la Doumba et de Sokorola : ils sont limités au nord et au sud-ouest par des cuirasses, au sud par une ancienne terrasse alluviale très étendue. On trouve également quelques mares isolées au milieu des bancs alluviaux du Mouhoun. Au sud-est de Sokorola s'étale le long du fleuve et en rive gauche une grande plaine alluviale de 250 ha. Les zones marécageuses sont rejetées contre les poteaux cuirassés, les levées alluviales dominant de plusieurs mètres les dépressions voisines.

Le bassin versant du Mouhoun et de ses affluents, en amont de Banzon, se situe entièrement sur les grès primaires, plus particulièrement sur les niveaux grès-schisteux avec calcaire à stromatolithes.

.../...

On peut également signaler la présence, en tête du bassin du Mouhoun, de nombreux sills doléritiques. Ces grès sont fortement diaclasés et orientent l'écoulement des eaux.

1.2.- Cours d'eau

Cours d'eau permanent, le Mouhoun prend sa source à 70 km au sud-ouest de Bobo-Dioulasso dans une zone d'une altitude moyenne de 500 m. Là, il porte le nom de Dienkoa (CF Fig. n° 3 P. 11). Se dirigeant ensuite vers le nord, elle reçoit en rive gauche l'affluent Plandi qui vient de l'ouest. Puis tourne brusquement au nord-est au niveau du village de Banzon, prolongeant le Plandi.

Le bassin versant du Pouhoun couvre une superficie de 2 820 km². En amont de Banzon, l'encaissement de la vallée est de 5 à 8 m. Le Mouhoun est le fleuve le plus important de la région. Le débit se présente de la manière suivante :

- débit moyen annuel : 10,6 m³/S ;
- débit minimum : 1,135 m³/S ;
- débit maximum : 80 m³/S.

Ce débit favorise une capacité de conduite d'eau de 1,84 m³/S.

Le tableau ci-dessous présente les débits moyens mensuels du Mouhoun à Banzon (CF. également Fig. n° 4 P. 13).

Mois	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov	Déc.
Débit	3,06	2,18	1,61	1,23	3,13	5,57	5,61	17,8	61,2	10,8	2,77	2,17

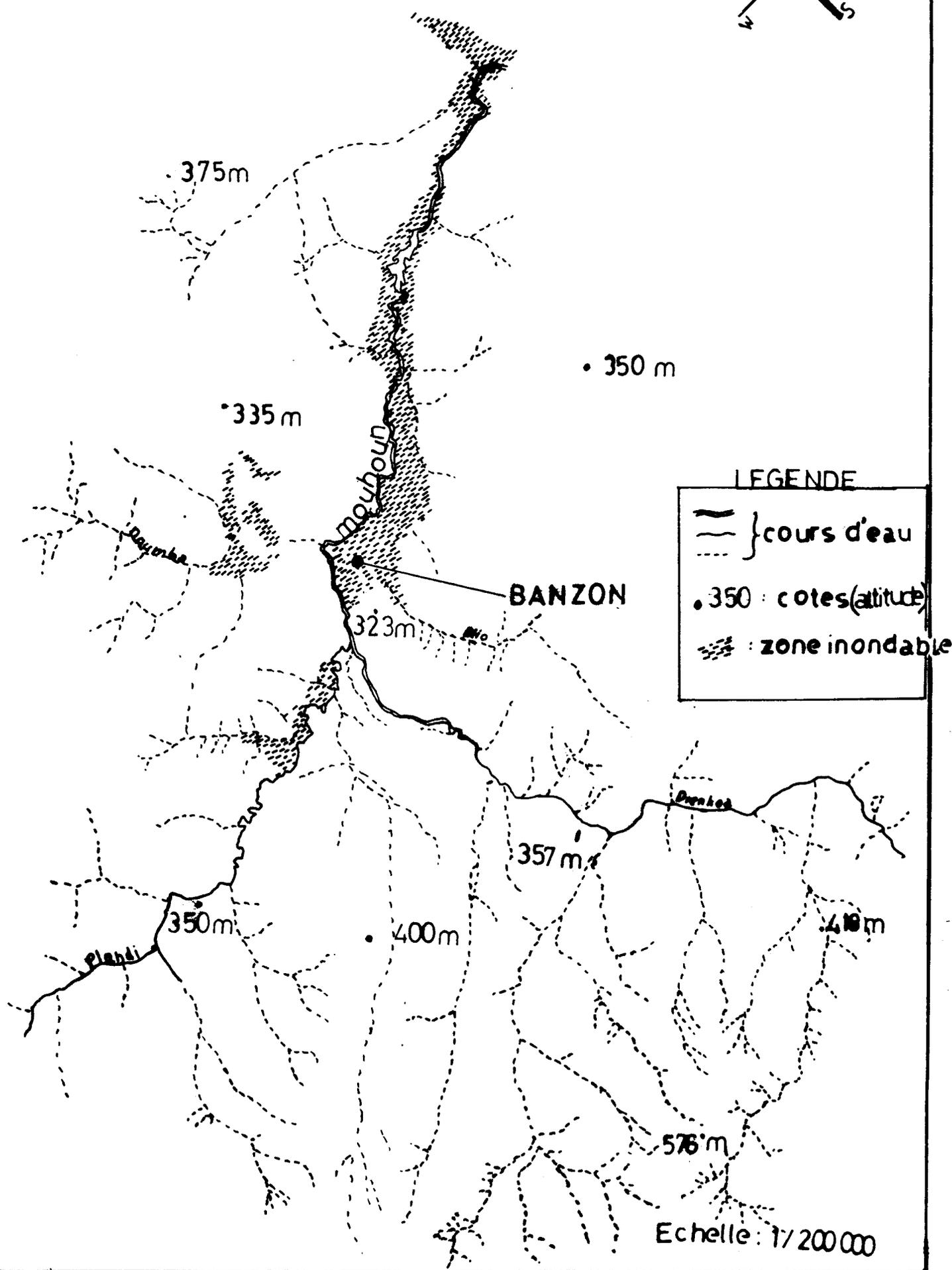
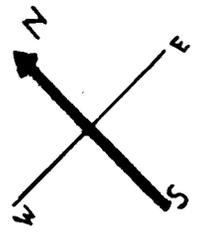
Source : annuaire hydraulique du Burkina année 1981

Le débit spécifique du bassin versant au niveau de Banzon est de 4,6 l/S/km² correspondant à une lame d'eau écoulée de 144,5 mm.

.../...

Fig n° 3

BASSIN VERSANT DU MOUHOUN A BANZON



LEGENDE

- } cours d'eau
- : cotes (altitude)
- : zone inondable

Echelle : 1/200 000

La période Juin-Juillet correspond à la montée des eaux et au début effectif de la saison des pluies. La période des plus hautes eaux se situe au mois de Septembre. A la station de Banzon, la date médiane de passage de la crue annuelle est du 20 Août ; une année sur deux le débit maximal se présente entre le 12 Août et le 8 Septembre. Le débit d'étiage en Janvier est de 1,135 m³/S et de 0,702 m³/S en Juin. Le débit de crue décennal est de 310 m³/S, celui de crue cinquantenaire est de 390 m³/S.

Ce tableau ci-dessous présente les débits moyens et maximum annuels de la période 1972 à 1978 du Mouhoun.

Année	Débits moyens annuels m ³ /S	Débits maximum annuels m ³ /S
1972	6,4	53,5
1973	5,1	68,8
1974	30,4	23,4
1975	11,6	83,2
1976	11,6	87,7
1977	10,6	80
1980	9,76	83,7

Source : annuaire hydraulique du Burkina année 1981

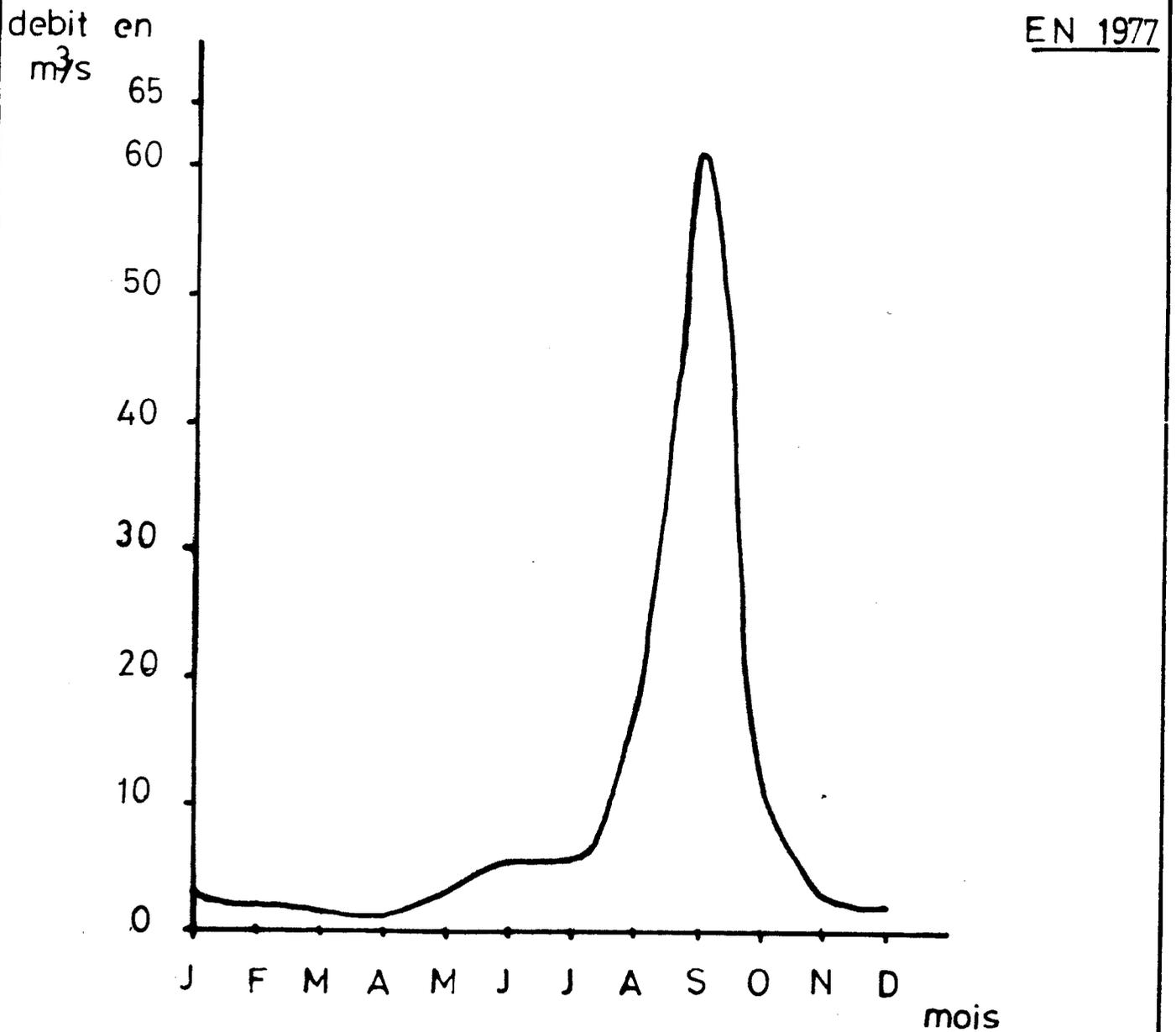
La période de 1972-1973 correspond à une baisse du débit. Cela s'explique par la sécheresse qu'a connu le Burkina Faso pendant cette période.

En plus du Mouhoun, il existe d'autres cours d'eau importants dans la région comme :

- la Doumba marigot à écoulement temporaire situé sur la rive gauche du Mouhoun ;

.../...

Fig n° 4

EVOLUTION DU DEBIT MOYEN MENSUEL EN m³/s

- le Blio situé sur la rive droite du Mouhoun et qui est un cours d'eau intermittent.

Le relief accidenté, la présence de nombreux cours d'eau ont une influence certaine sur le climat.

En effet, les collines favorisent la montée et le refroidissement rapide de l'air chargé de vapeur d'eau. La vapeur d'eau se condense et se transforme en pluie à partir d'une certaine altitude. Les collines servent également de brise-vent.

La présence permanente de l'eau du Mouhoun favorise la saturation de l'air en vapeur d'eau grâce à une évaporation constante.

2 .- C L I M A T

La région de Banzon appartient à la zone climatique soudanienne. C'est la zone la mieux arrosée du pays.

2.1.- Précipitation, évaporation, humidité

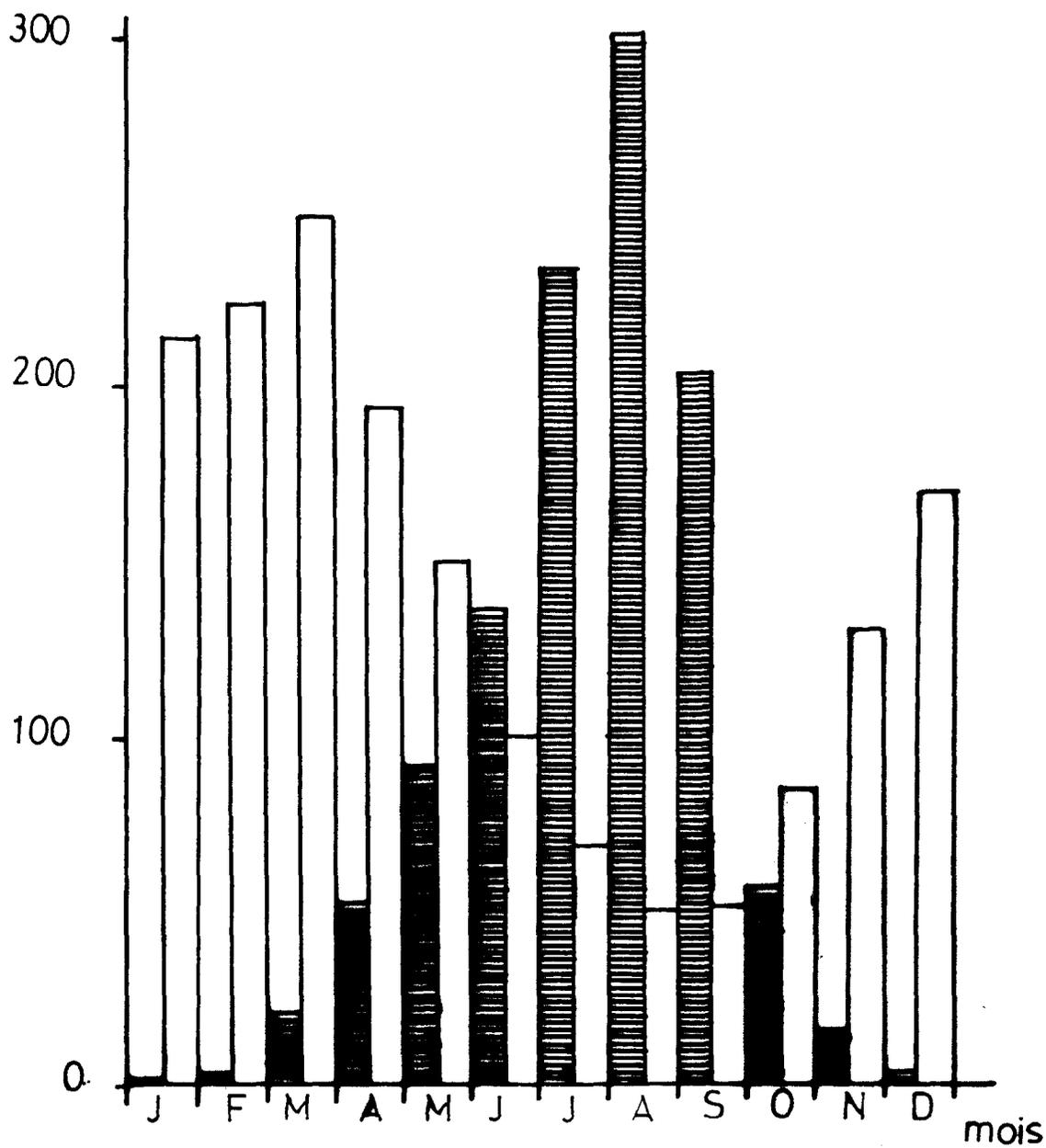
Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 1 100 mm. 90 % se concentre aux mois de Juin à Octobre. Les pluies sont brutales et de type torrentiel. La moyenne mensuelle du mois le plus pluvieux peut atteindre 302,3 mm (CF Fig. n° 5 P. 15). Les mois de Juillet, Août, Septembre sont sujet à des précipitations importantes. Le nombre de jours de pluie atteint son maximum en Août.

L'évaporation est très élevée de Janvier à Mars avec un maximum en Mars (près de 249 mm). Quant à l'humidité relative, elle varie de façon considérable dans l'année, elle est maximale de Juin à Octobre et s'abaisse ensuite pendant l'hivernage jusqu'à son minimum en Février. Toutefois, l'humidité est sujette à de très importantes variations lorsqu'on compare les données mesurées sur le plateau et celles de la vallée. Dans la vallée, l'humidité est plus élevée car influencée directement par le régime de crue du Mouhoun.

.../...

Fig n°5 PRECIPITATIONS ET EVAPORATIONS MENSUELLES

donnees en mm



■ Precipitations
□ Evaporations

Periode 1955 - 74

Le tableau ci-dessous présente les données sur les précipitations, l'évaporation et l'humidité (période 1955 - 1974).

M O I S	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Précipitation (mm)	1,3	3,4	20,8	52,6	91,6	136,5	235	1302,3	1204,6	56,3	13,4	2,5
Evaporation (mm)	1215	1225	1249	1195	1150	1100	67	50	51	84	130	172
Humidité (%)	28	27	34	47	58	67	75	71	77	66	50	36

Source : Météorologie Nationale

2.2.- Température, vents, insolation

La température moyenne annuelle de la région de Benzon est de 26,7° C la moyenne mensuelle maximale est de 28,2° C la moyenne mensuelle minimale est de 12,1° C.

Le régime thermique ne change pas fondamentalement de l'amont vers l'aval ; il est influencé principalement par le mouvement apparent du soleil qui fait alterner quatre saisons :

- une grande saison chaude se situant d'Avril en Mai. Les moyennes mensuelles peuvent atteindre 37,5° C (maximale) et 23,2° C (minimale) pour le mois d'avril, 36,2° C (maximale) et 23,6° C (minimale) pour le mois de Mai ;

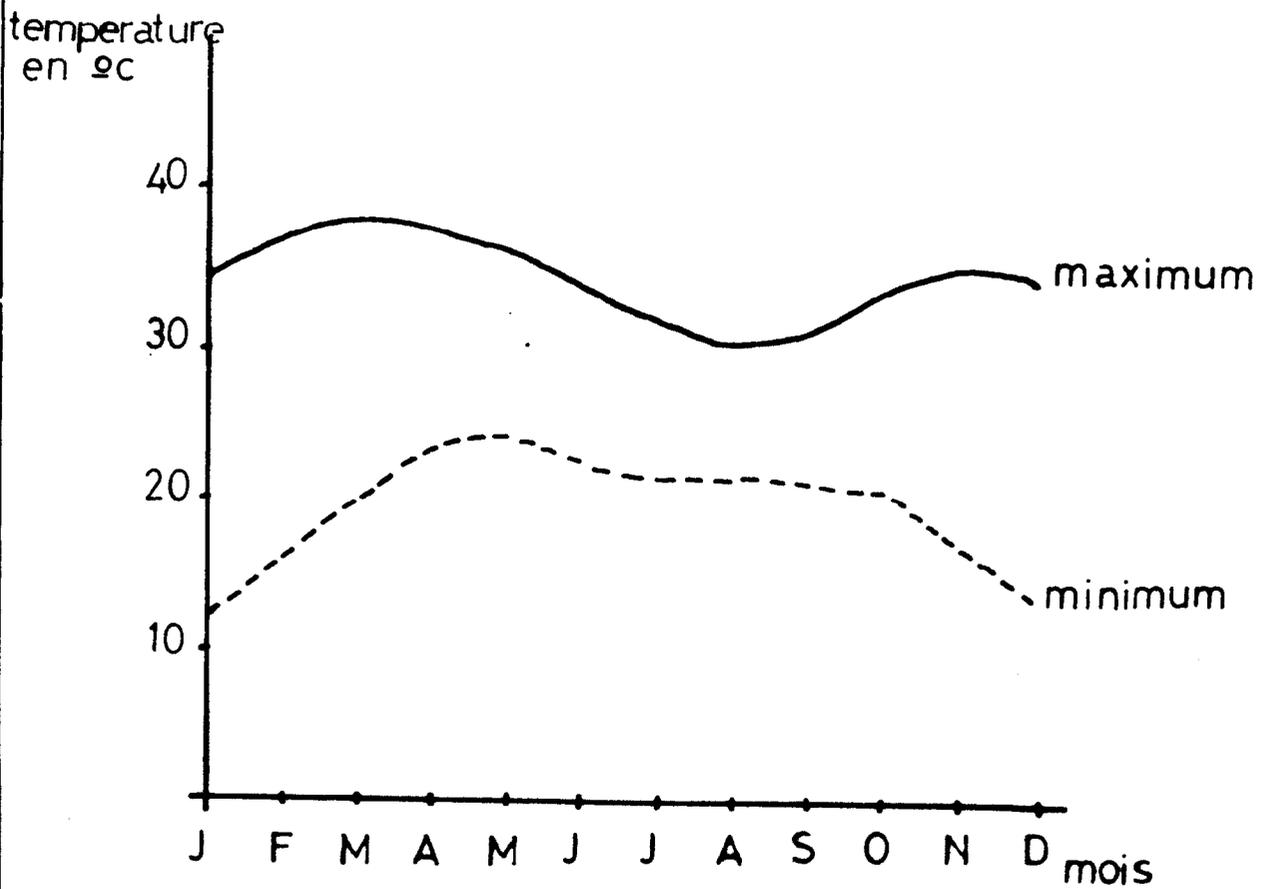
- une petite saison fraîche de Juillet à Août ;

- une petite saison chaude en Octobre ;

- une grande saison fraîche en Décembre-Janvier. Les moyennes mensuelles sont de 34,3° C (maximale) et 13,0° C (minimale) pour le mois de Décembre, 34,6° C (maximale) et 12,1° C (minimale) pour le mois de Janvier. Pendant ces mois, il arrive que la température baisse de 4° C à 6° C dans la nuit.

Fig n° 6

EVOLUTION DES MOYENNES MENSUELLES DE TEMPERATURE



Periode 1955 - 74

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des moyennes mensuelles de températures de 1955 à 1974 (CF. également Fig. N° 6 P. 17).

M O I S	J.	F.	M.	A.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
T° maximale 0°C	34,6	37	38	37,5	36,2	33,8	31,7	30,2	31,3	33,9	35,2	34,3
T° minimale 0°C	12,1	15,8	19,8	23,2	23,6	22	21,4	21,1	20,8	20,4	16,7	13

Source : Météorologie Nationale

L'énergie solaire globale (mesurée sur le pyranomètre de Bobo-Dioulasso entre 1970 - 1975) est très important. Le maximum est supérieur à 2 300 joules / cm² / jour de Février à Juin et supérieur à 1 900 joules / cm² / jour le restant de l'année. La durée de l'insolation maximale est atteinte en Janvier (9,26 H/J en moyenne) mais n'atteint jamais la durée théorique du jour qui est de 12,7 H ; le minimum annuel d'insolation est atteint en Août (5,10 H en moyenne).

Les vents moyens sont faibles (en général inférieur à 6 m/s) voire même très faible de Septembre à Novembre (inférieurs à 4 m/s). Les vents dominants sont : de Novembre à Février l'Harmattan ; de Mars à Octobre la Mousson.

La région de Banzon à un climat relativement favorable à l'agriculture. En effet, les précipitations sont abondantes et occupent une bonne partie de l'année. Les températures sont également favorables à l'agriculture. Il n'existe ni froid ni chaleur excessifs.

Les vents de Mousson, frais et humides soufflent pendant 8 mois sur la région, ce qui favorise de bonnes précipitations. La luminosité est aussi favorable à l'agriculture. Les facteurs climatiques, le relief, l'hydrographie ont une influence sur la formation des sols.

3.- LES SOLS

Les sols de la région de Banzon sont variés. On distingue les grands types suivants :

3.1.- Les sols minéraux bruts

Ces formations semblent avoir surtout pour origine, la vieille levée alluviale du Mouhoun érodée lors du débordement des eaux. Elles sont particulièrement développées au nord de Banzon et de Sokorola ainsi que parallèlement aux collatures de la mare nord-est. On les observe également entre le Mouhoun et la mare sud-est. Ainsi que quelques lambeaux dans la vallée du Flandi. Ces sols correspondent aux affleurements rocheux. Les sols minéraux brutes sont incultes. Ils n'ont aucune valeur agronomique.

3.2.- Les sols peu évolués

Ils sont de deux types :

- les lithosols : ils groupent les cuirasses, essentiellement ferrugineuses plus ou moins pisolithiques, très indurées qui cernent tous les périmètres inondables. L'ensemble des coteaux sud et nord-ouest est cuirassé. Deux îlots isolés au sud du Mouhoun limitent les trois cuvettes au nord de Sokorola.

Les surfaces cuirassées sont également impropres à l'agriculture. Elles sont constituées de cailloutis de pierrailles, de gravillons ; ou se présentent sous forme de dalles épaisses.

- les sols peu évolués proprement dit : ce sont les sols argile-sableux bien drainés se développant sur les levées alluviales du Mouhoun, bien présentés entre Sokorola et Banzon ; et les sols sableux. Ce sont des sols peu profonds mais cette faible profondeur ne constitue pas une grande entrave à l'agriculture. Les sols sableux sont relativement fertiles ; on y cultive du mil, du maïs, du sorgho, de l'arachide etc.

3.3.- Les sols à hydroxydes et matières organiques bien décomposées

Ils sont classés parmi les sols ferrugineux tropicaux lessivés. Ils n'ont qu'une très faible importance par suite de leur surface restreinte. Ce sont des sols, aptes aux cultures d'hivernage. Les types les plus fréquents sont les sols ferrugineux tropicaux lessivés à concrétion ferrugineuse et à tâches. Ce sont des sols pauvres du fait du lessivage qui les débarrasse des matières organiques.

3.4.- Les sols hydromorphes

Ils sont regroupés en trois sous-classes :

- les sols à hydromorphie totale et permanente : ils se limitent aux marais quasi permanents et aux mares ;
- les sols à hydromorphie totale et temporaire : on les retrouve le long de glacis cuirassé, en bordure des marais de la Doumba, de Sokorola, à l'est des marais entre Banzon et Sokorola et à gauche du marais de Sokorola, au sud de la Doumba ;
- les sols à hydromorphie de profondeur et mouvement obliques de la nappe : ces sols forment une bande très allongée qui borde les coteaux au nord de Sokorola. Ils se développent au sud du marigot de Banzon en bordure du glacis cuirassé.

Ces sols sont chimiquement très riches. Les paysans y pratiquent la riziculture pluviale.

4.- VEGETATION

La région de Banzon est peuplée d'espèces végétales de types soudanien. Les formations végétales suivantes se distinguent :

- sur les coteaux qui avoisinent les plaines et cuvettes de Banzon, les espèces ligneuses les plus communes : *Aframmosia laxiflora*, *Détarium microcarpum*, *Combretum divers*, *Ghiera senegalensis*, *Saba senegalensis*, *Hymenocardia acida*, *Isolberlinia doka*, *Sterculia setigera*, *Butyrospermum parkii*, *Entada africana*, *Gardenia divers*, *Lannea acida*, *Afzelia africana*, etc.

- sur les berges du Mouhoun, les principales espèces qui les composent sont : *Bergia auricylata*, *Oncoba spinosa*, *Diospyros mespiliiformis*, *Kaya senegalensis*, *cola laurifolia*, *Vitea sp.*, etc.

- sur les lévées voisines, souvent cultivées en mil et maïs, les vieilles jachères sont composées presque exclusivement d'*Entada abyssinica* et d'*Erisena psoroleoides*.

- sur les plaines alluviales à hydromorphie temporaire se distingue une végétation graminéenne dense à base d'Andropogonées pour les parties les moins inondées ; les parties les plus basses sont à base de Vétivers auxquels se mêlent fréquemment des arbustes : *Mitragyna inermis*, *Phyllanthus reticulatus*, etc.

- sur les marais la flore ripicole est très développée ; elle est ligneuse avec *Ficus congensis* en peuplements homogènes, *Rafia vinifera*, *Phoenix reclinata*, et herbacée avec le Vétivier en bordure, en eau libre de nombreuses Cypéracées (*Cyperus auricomus*, *Kyllinga erecta*, *Surpus*, etc.) *Vossia cuspidata* forment des îles flottantes. On peut encore signaler *Typhia australis*, *Leersia hexandra*, *Clappertonia ficifolia*, *Serbania sp.*, etc.

Le tableau ci-dessous présente les noms de quelques végétaux de Banzon et leur utilité.

Noms Scientifiques	Nom en français	Noms local	Utilités
<i>Azelia africana</i>	Lingué	Lêge (Bambara)	inconnu
<i>Butyrospermum parkii</i>	Karité	Sii (Bambara)	fruits consommés ; noyaux utilisés pour faire du beurre ; soigne : dysenterie, rhume
<i>Combretum micranthum</i>	Kinkeliba	Golobé (Bambara)	utilisé pour faire des paniers et soigner le paludisme
<i>Detarum microcarpum</i>	-	Taba Kuba (Bambara)	fruit très riche en vitamine C, soigne la gale.

Noms Scientifiques	Nom en français	Noms local	U t i l i t é s
<i>Diospyros mespiliformis</i>	-	Gâaka (mooré)	fruit sucré consommé ; soigne la diarrhée
<i>Guiera senegalensis</i>	-	Kûdié (Bambara)	soigne la dysenterie, diarrhé, isomnies
<i>Isoherlinia sp</i>	-	Kalsaka (mooré)	inconnu
<i>Khaya senegalensis</i>	Caïlcédrat	Diala (Bambara)	soigne plaies chroniques, insomnies
<i>Lannéa acida</i>	-	Npeku ba (Bambara)	inconnu
<i>Lannéa microcarpa</i>	-	Npeku (Bambara)	pulpe sucrée, soigne diarrhée
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	Néré (Bambara)	gousse à pulpe farineuse sucrée ; graines cuites et fermentées donnent une moutarde (soubala) largement utilisé dans les sauces, soigne diarrhée infantile , vers intestinaux
<i>Pterocarpus erinacus</i>	Véne	Nyueni (Bambara)	inconnu
<i>Saba senegalensis</i>	-	Wedga (mooré)	fruit sucré, acidulé, soigne coliques, maux de ventre, plaies chroniques
<i>Sterculia setigera</i>	-	Kôgo sirani (Bambara)	soigne toux, rhume
<i>Vetiveria sp</i>	Vetiver	Duduma (mooré)	inconnu

Les facteurs physiques ont une relation d'interdépendance. En effet, le relief, l'hydrographie, le climat conjuguent leurs effets pour permettre la mise en place des différents types de sols.

.../...

Les sols, le climats jouent un rôle important dans la mise en place des différents types de végétation. C'est ainsi que certaines espèces végétales sont caractéristiques des sols hydromorphes, d'autres des sols peu profonds.

La végétation aussi agit sur le sol en créant un microclimat, en augmentant la profondeur du sol. Une zone à végétation dense aura des sols profonds.

Enfin, l'activité des populations dépend en grande partie de l'ensemble de ces facteurs physiques.

CHAPITRE II : LE MILIEU HUMAIN ET LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
TRADITIONNELLES

Il s'agit des aspects humains et socio-économiques de la région avant l'aménagement de la plaine de Banzon.

1.- MISE EN PLACE DE LA POPULATION

Le premier habitant de Banzon est originaire de koutseni, petit village Toussian situé au Sud de Banzon sur l'axe Bobo-Banzon. L'ancêtre fondateur du village de Banzon est un chasseur d'ethnie Toussian. Un jour à la recherche du gibier, il découvrit le site. Il le trouva intéressant et décida de s'y installer avec sa famille. Il donna alors le nom de Banzon au lieu ainsi découvert, et qui signifie "sous l'arbre" en dialecte Toussian.

Cette première famille fut par la suite rejointe par d'autres familles également d'ethnie Toussian. Le village a été édifié sur une zone exondée (cela pour prévenir l'effet des crues ou de l'inondation en saison pluvieuse). De part et d'autre, se trouvent les mares et les bas-fonds.

Avant l'arrivée de la mission chinoise, le village comptait 500 personnes réparties en 56 familles. Elles vivaient au sein de deux hameaux distincts l'un de l'autre d'environ un km : "Banzon bâ" (grand Banzon) au Nord et "Banzon deni" (petit Banzon) du Sud.

2.- LES STRUCTURES SOCIALES

Avant l'aménagement de la plaine, la population autochtone de Banzon était constituée par une seule et même ethnie (les Toussian). Banzon a pris l'aspect d'un village cosmopolite à la suite de l'aménagement avec l'arrivée de nombreux migrants (Nous aborderons en profondeur ces aspects dans la troisième partie).

L'Ethnie Toussian constitue un petit groupe réparti dans la province du Kéné Dougou et de la Comoé. C'est un groupe très sédentaire, qui se déplace rarement. Les Toussian côtoient d'autres petits groupes ethniques comme les Senoufo, les Bolon, les Samogho, les Dyoula, les Wara, les Gouin, les Turka, les Karaboro. En plus du dialecte Toussian, ils parlent le dijoula, preuve de leur contact ancien avec les Bambara du Mali.

Les Toussian de Banzon, pratiquaient une même religion, l'Islam, l'introduction du christianisme s'étant heurtée à une vive opposition de la population.

L'organisation sociale traditionnelle est de type communautaire. Le village est installé à proximité du rebord du plateau dominant la plaine. Chaque concession est un assemblage de construction de forme cubique, parfois cylindrique, à toit de banco. Elle rassemble une famille patriacale étendue comprenant plusieurs ménages maintenus sous l'autorité du plus ancien du lignage. La concession regroupe : le chef de famille et ses épouses, ses frères et ses fils et éventuellement leurs épouses et leurs enfants. Elle est l'unité socio-économique de base. Le village possède son territoire qui comporte les concessions, les champs et les réserves. Chaque grande famille dispose d'une portion du territoire villageois ; cet espace correspond généralement aux emplacements des terres jadis occupées par les ancêtres de la famille. L'organisation du travail fait participer tous les actifs de la famille. Ils cultivent et consomment ensemble le maïs, le sorgho blanc, le riz etc...

A la mort du chef de famille, le fils aîné hérite des champs, le frère (ou le neveu) hérite de la maison, des femmes et des biens divers (argent, troupeau, arbres). Il existe également un chef de terre et un chef de village.

Ces chefs appartiennent aux seules grandes familles fondatrices des deux quartiers. Selon la coutume, c'est le chef de terre qui est détenteur des terres du village. En réalité, le chef de terre ne

gère que les réserves du village, les champs ancestraux sont la propriété des descendants. C'est pourquoi les nouvelles installations ne peuvent se faire que sur les terres situées dans les réserves du territoire villageois. Le chef de terre est chargé d'attribuer la terre lorsqu'il y a éclatement d'une grande famille ou arrivée d'un étranger. Les bénéficiaires des nouvelles attributions doivent donner en contrepartie au chef de terre un poulet, un mouton et une certaine quantité des premières récoltes. Les rites, les sacrifices sont aussi laissés au soin du chef de terre.

Quant au chef de village, il est surtout venu avec l'administration coloniale. Il a été choisi en fonction de son appartenance à l'une des grandes familles les plus anciennes du village, pour représenter officiellement le village auprès des autorités administratives et politiques. Il est chargé de collecter l'impôt. Ces pouvoirs de bon guerisseur et ses qualités d'orateur font qu'il a plus de main-mise sur le village que le précédent.

3.- LES ACTIVITES HUMAINES

Les populations vivaient dans le cadre de l'économie traditionnelle fondée sur l'agriculture d'autosubsistance et accessoirement sur l'élevage.

3.1.- L'Agriculture

L'agriculture traditionnelle de la région de Banzon est une agriculture itinérante sur brulis.

Le paysan exploite le sol pendant un certain nombre d'années et lorsqu'il commence à s'épuiser, il l'abandonne pour créer un autre champ à proximité ou dans une autre zone. L'état d'épuisement se reconnaît par la faiblesse du rendement et surtout par l'apparition d'une espèce parasite : Striga hermontheca. Les champs abandonnés ainsi à la jachère sont envahis par des espèces végétales spontanées qui reconstituent le milieu naturel.

Chaque année, vers la fin de la saison sèche et avant les semailles, le paysan procède aux opérations de nettoyage ou de débroussaillage (défrichage) sur les anciens champs de brousse : coupe des rejets puis brûlage. Le paysan ne déterre pas les souches des arbres parcequ'elles sont épaisses et profondes ; après la récolte, les souches émettent à nouveau des rejets qui évolueront vers la reconstitution d'une savane.

La création d'un nouveau champ fait appel au défrichage proprement dit qui a lieu généralement à la fin des cultures ou en saison sèche. Les sites propices à l'installation des nouveaux champs sont des zones bien boisées qui correspondent soit à des jachères anciennes de plusieurs dizaines d'années, soit à des zones jamais cultivées. Le paysan procède au défrichage de la façon suivante : il pioche le sol et déracine les grosses touffes de graminées avec des mottes de terre qui sont retournées de manière à enfouir les herbacées ; les arbrisseaux et les arbustes sont coupés au ras du sol ; les arbres de plus de 10 cm de diamètre sont coupés à 80 cm environ du sol ; sur les troncs des plus gros arbres (sauf arbres utiles tels que *Butyrospermum parkii*, *Lannéa* etc. qui sont épargnés) il pratique un écorçage circulaire de 20 cm environ de large et à 100 cm environ du sol. Cet écorçage entraîne la mort des arbres pendant la saison sèche. A la fin de la saison sèche il brûle les abattis d'arbustes et d'arbrisseaux préalablement disposés en tas. Il met également le feu au pied des gros arbres écorchés, qui sont déjà morts, de manière à obtenir leur destruction totale et empêcher une éventuelle régénération de la souche. Le nouveau champ se trouve alors prêt pour être ensemencé. Dans le système traditionnel on distingue trois types de champs :

- Autour du village, une aire continue de champs jointifs porte des cultures permanentes. Chaque année des billons sont levés aux premières pluies. Ces billons portent en majorité le petit mil (ou le sorgho rouge ou blanc) sur la partie inférieure et l'arachide à leurs sommets. Autour des habitations il y a une auréole de champs de maïs et de jardins potagés. Cette aire de champs jointifs et permanents se poursuit jusqu'au bas-fond avec quelques rares espaces incultes. La plupart des parcelles y sont cultivées en permanence ou subissent une jachère courte (2 - 3 ans)

L'apport de fumure est presque systématique (fumure domestique près de la maison, fumier de boeufs partout ailleurs) ; des groupes de peuls s'installent dans la région en saison sèche et pratiquent des contrats de fumure avec les agriculteurs.

- Au delà de l'aire résidentielle proprement dite, des habitations se dispersent dans les aires de cultures qui se succèdent presque sans rupture sur tout le territoire. L'organisation des champs s'inscrit dans une portion d'espace en forme de lanière qui prend naissance en bordure des bas-fonds et s'étend perpendiculairement vers le sommet des interfluves. La répartition des plantes cultivées répond à un certain nombre de contraintes pédologiques : sur les sols plus lourds et profonds à proximité des bas-fonds se trouvent les champs de sorgho, de maïs ; sur les sols à faciès gravillonnaires en sommet d'interfluves, se sont les champs d'arachide et de petit mil ;

- Les champs dits de brousse sont ceux qui ne sont pas dans l'aire continue proche des habitations, entre cette aire et les champs de brousse s'étend un paysage aux contours imprécis. Quoiqu'il en soit, l'utilisation du sol y est discontinue dans le temps : une période de culture de dix (10) ans environ au cours de laquelle se succèdent (ou se côtoient) le sésame, le petit mil, le sorgho blanc, l'arachide, le fonio et une jachère de 5 à 7 ans.

Un champ de brousse peut se trouver en contiguïté avec une habitation permanente où les cultures sont permanentes. La durée du cycle de culture dépend entièrement des possibilités de chaque agriculteur d'apporter les éléments de régénération du sol.

L'outillage dont dispose les agriculteurs est d'une grande uniformité sauf quelques variantes dans la largeur des lames et la longueur des manches : la hache ; les houes dont celle à très large lame (environ 20 cm) ; la machette sont les outils qui permettent aux agriculteurs d'effectuer tous les travaux agricoles : le défrichage des espaces arborés ; les sarclages et les récoltes. Ils impliquent une organisation collective du travail, au minimum dans le cadre de la

famille et pour certains travaux, dans un cadre élargi d'entraide villageoise. Les pratiques d'enrichissement du sol sur les champs qui sont destinés à produire en permanence sont les mêmes chez tous les agriculteurs : fumure domestique disposée rout au long de l'année à proximité des habitations ou, invariablement, on trouve une petite auréole de maïs presque toujours consommé frais ; et fumier de boeuf répandu sur les champs de village dans les portions qui varient avec les possibilités de chacun et avec la proximité au nom de pasteurs.

Le répertoire des plantes cultivées se compose essentiellement de céréales : petit mil sur sols sableux ou gravillonnaires à côté desquelles les plantes secondaires (arachides, haricots, sésame, fonio, pois de terre, coton) occupent des places diverses et sont plus ou moins nombreuses, le riz sur sols argileux.

Le calendrier agricole du riz s'étale de février à octobre. La préparation des champs intervient à partir de février, les semailles en avril dès les premières pluies. En juillet les plantes ont déjà bien poussé et sont à l'abri de la submersion due aux crues du Mouhoun et de ses affluents. La récolte se déroule en octobre. Le semis se réalise à la volée et les rizières ne font l'objet d'aucune fertilisation ou d'aucun traitement phytosanitaire. Chaque paysan met en valeur environ 0,35 ha et les rendements moyens sont de l'ordre de 800 kg/ha. C'est une riziculture pluviale soumise aux aléas climatiques.

A côté du riz, on cultive des patates, du tabac, des tomates, des aubergines, du manioc. On observe également des vergers de banane, de mangue, d'orange etc...

3.2.- L'Elevage

La région de Banzon est peu propice à l'élevage. En effet, c'est un milieu insalubre avec la présence de mouches tsé-tsé et de la trypanosomiase qui y sévit, entraînant une grande mortalité du bétail. L'élevage villageois est représenté par quelques bovins, qui se nourrissent aux alentours immédiats du village, dans les jachères. A l'arrivée

de la mission chinoise, il n'y avait dans le village que six familles seulement disposant d'animaux constitués de petit bétail. Les paturages des saisons sèches étaient exploités occasionnellement par les troupeaux de la région de Bama. Il existait souvent des contrats entre les agriculteurs et les éleveurs qui s'éjournaient pendant la saison sèche aux abords du village. Les agriculteurs laissent paturer le bétail sur les champs récoltés qui bénéficient en contrepartie de la fumure animale. L'élevage n'est donc pas une activité principale chez les Toussian de Banzon.

En dehors de ces deux activités principales il y a aussi le commerce, l'artisanat et la pêche.

3.3.- Le Commerce

Il est peu développé à cause de l'enclavement du village. En effet, les deux voies qui joignent Banzon à Bobo sont en mauvais état (surtout pendant la saison pluvieuse). Néanmoins le village dispose depuis longtemps d'un marché qui se tient une fois par semaine. On y vend des produits agricoles comme le mil, le riz, le maïs, les patates etc... On y trouve également des produits de pêche et des produits manufacturés venus de Bobo. Le marché est surtout fréquenté par les villages environnants. Après l'aménagement de la plaine de Banzon l'activité commerciale a pris de l'importance avec la réparation de l'axe Bobo-Banzon et l'augmentation de la population.

3.4.- L'Artisanat

Il est également peu développé. Les artisans sont en même temps des cultivateurs. Ils pratiquent leurs activités pendant la saison sèche. Les différents types d'artisanat suivants se distinguent :

- l'artisanat du bois : il permet la fabrication des objets comme le mortier, le pilon, le tabouret, le tambour, la manche de houe, la crosse de fusil traditionnel, le balafon, la gourde ;

.../...

- l'artisanat du cuivre : il y a des artisans qui travaillent sommairement le cuivre pour fabriquer des sandales, des sacs de chasse ;

- la poterie : elle occupe surtout les femmes pendant la saison morte (saison sèche), elles présentent sur le marché des canaris de différentes formes et de différentes tailles.

3.5.- La pêche

La présence de nombreux cours d'eau dans la région de Banzon a favorisé le développement de la pêche. Mais cette activité est surtout entre les mains des pêcheurs venus du Mali. La pêche s'effectue en utilisant des filets et de grands paniers. Les marigots de Banzon sont très poissonneux. La saison des pluies est la plus propice à la pêche.

Les conditions naturelles offertes par la région de Banzon présentent un grand intérêt économique pour le Burkina Faso. En effet, le relief accidenté est entaillé par de nombreux cours d'eau dont le plus important est le Mouhoun. La présence permanente de l'eau dans le Mouhoun et le débit appréciable offre à la région une grande potentialité hydraulique.

Le climat est également favorable à l'activité agricole. Les précipitations sont abondantes et l'humidité permanente. La mousson, vent frais et humide souffle sur la région pendant huit mois allongeant ainsi la durée de l'humidification du sol. Les températures peu élevées sont propices aux plantes cultivées.

Les sols sont variés avec une proportion importante de sols hydromorphes, qui se prêtent bien à des cultures variées.

Enfin les activités traditionnelles basées essentiellement sur l'agriculture, intégrant la culture pluviale du riz. Ainsi depuis l'époque coloniale, la riziculture est entrée dans les moeurs agricoles des populations autochtones. Mais les techniques culturales sont restées

rudimentaires. Les Toussian pratiquent une riziculture traditionnelle dépendant des aléas climatiques ; elle se borne à une seule récolte dans l'année et donne des rendements relativement faibles. Afin d'augmenter les rendements et permettre une double récolte annuelle du riz, les autorités de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) ont décidé en 1977 de mettre en valeur la plaine de Banzon pour le développement de la culture irriguée du riz.

DEUXIEME PARTIE

"L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE BANZON"

L'aménagement de la plaine de Banzon entre dans le cadre de la lutte pour l'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso.

A l'instar de la vallée du Kou, son aménagement devrait permettre :

- l'exploitation intensive d'une superficie de près de 1 000 ha ;
- l'utilisation rationnelle des eaux du Mouhoun ;
- le peuplement de la vallée éradiquée de l'onchocercose ;
- l'amélioration du niveau de vie des paysans en leur apportant une sécurité alimentaire toute l'année et un revenu monétaire substantiel ;
- La diminution des importations de riz grâce à une production quantitative de cette céréale.

Pour atteindre ces objectifs, l'Etat a mis en place un ensemble de moyens techniques et économiques dans le but d'utiliser de façon optimale les ressources en eau à des fins d'intensification et d'accroissement de la production du riz.

CHAPITRE I : HISTORIQUE DE L'AMENAGEMENT

La plaine de Banzon a été aménagée grâce à l'aide chinoise (Chine populaire) à l'instar des périmètres irrigués de la vallée du Kou et de Karfiguèla. Les opérations d'aménagement ont débuté en 1977 après celles des périmètres de la vallée du Kou et de Karfiguèla. Elles ont été entièrement réalisées par une mission agricole chinoise sans intervention des organismes techniques nationaux.

1.- CONVENTION SINO-BURKINABE

Aux lendemains de leurs indépendances, les pays africains ont été très vite confrontés aux problèmes de développement économique et social. Ne disposant ni de capitaux, ni de techniciens nécessaires à l'accomplissement des différentes tâches de développement, la plupart d'entre eux ont fait appel à la coopération internationale. C'est ainsi que la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) a bénéficié dès le début des indépendances, de l'aide de la Chine de Formose pour la mise en valeur de la vallée du Kou.

En 1973, la Haute-Volta signe avec la République Populaire de Chine des accords de coopération à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre elle et la Chine de Formose. Dans le cadre de ces accords, la République Populaire de Chine a alloué au Burkina une souscription de cent (100) millions de Yen soit environ onze (11) milliards de Francs CFA pour la réalisation de divers projets :

- Intervention sanitaire à Koudougou ;
- forage de puits à Koudougou et Ouagadougou ;
- construction d'un stade omni-sport à Ouagadougou ;
- construction d'une briquetterie à Banfora ;
- réalisation d'une plantation de thé à la vallée du Kou.

En outre, le Gouvernement Voltaïque a sollicité de son homologue chinois une assistance technique en riziculture irriguée.

Depuis son installation au Burkina, l'équipe agricole chinoise a intervenu à la vallée du Kou et à Karfiguëla pour le développement de la riziculture.

C'est après la réalisation de ces deux périmètres que les chinois ont commencé les travaux d'aménagement de la plaine de Banzon en 1977, conformément aux accords signés les 22 et 31 mars 1976 entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et la République de Haute-Volta relatifs à l'aménagement de la plaine de Banzon. C'est ainsi qu'en 1977 la Chine a envoyé des techniciens agricoles sur la plaine de Banzon.

1.2.- Acquisition de l'espace

En Afrique depuis la période coloniale, les terres fertiles des marais, des bas-fonds, des abords des fleuves ont fait l'objet de convoitise de la part de l'administration coloniale pour une exploitation en cultures irriguées. En témoignent l'aménagement du fleuve Sénégal, du fleuve Niger, de la plaine de Loumana, etc...

Après les indépendances, surtout après la grande sécheresse des années 1972-73, les gouvernements africains, dans le cadre de leur lutte pour le développement agricole, ont décidé de mettre un accent particulier sur les cultures irriguées.

Comme mode d'occupation de l'espace, les gouvernements ont mis en place une gamme variée de lois. C'est ainsi que :

- le gouvernement Ghanéen lui, a mis en application de nouveaux régimes fonciers parallèlement aux régimes coutumiers;
- d'autres ont systématiquement remplacé les régimes fonciers traditionnels par des nouvelles lois, appelées communément "expropriation dans l'intérêt public".

Ce fut le cas au Burkina Faso lors de la réalisation du projet agro-industriel de la SO-SU-HV (Société Sucrière de Haute-Volta) actuelle SO-SU-CO (Société, Sucrière de la Comoé) à Banfora. Les paysans dont les villages ou les champs se trouvaient à l'intérieur du périmètre d'aménagement, furent déplacés. En guise d'indemnisation à cette expropriation et à la perte de revenus substantiels que fournissaient les rioniers, certains bénéficièrent de l'exemption d'impôts pour une période de dix (10) ans. D'autres furent transformés en ouvriers agricoles.

En ce qui concerne la plaine de Banzon, l'idée d'occuper cet espace, ne date pas de 1977. Dès les années 1959-1960, des chercheurs français tels que D. VEURIOT "Prospection de la plaine de Banzon" (1959), R. MAIGNIEN "étude pédologique de la plaine de Banzon (1959-60)", avaient réalisé des études pédologiques et socio-économiques dans la région. Celles-ci avaient abouti à la reconnaissance de la fertilité des terres de Banzon et de leur aptitude à la riziculture irriguée. Le 16 février 1962, une fiche technique établie par le Service du Génie Rural Voltaïque donnait les directives pour l'aménagement de la plaine de Banzon. Grâce aux accords de coopération Sino-Voltaïque, l'idée de la mise en valeur de la plaine se concrétisa.

Pour l'acquisition de l'espace, le gouvernement Voltaïque appliqua la loi n° 29-63/AN du 24 juillet 1963 régissant l'attribution de l'exploitation des terres relevant du domaine privé et public de l'Etat. Selon cette loi, les terres faisant l'objet d'aménagement hydro-agricole sont considérées comme domaine privé de l'Etat qui en donne le droit de jouissance aux exploitants selon les critères et les considérations définies par la loi. Ainsi la population de Banzon a été déguerpie des terres de bas-fonds très riches pour l'aménagement hydro-agricole, terres jadis réservées à la culture du riz et du tabac.

Selon les autorités, les populations ont été informées de l'occupation éventuelle de leur terroir et de l'amélioration de leurs techniques culturales. Les autochtones ont à leur tour posé un certain nombre de conditions parmi lesquelles :

- la concession de parcelles plus grandes que celles des migrants, car ils n'entendaient pas en effet disposer en tant que propriétaires terriens de superficies exploitables aux mêmes dimensions que celles des migrants ;

- le strict respect des coutumes du village par les étrangers.

Celles-ci constituent selon les autochtones l'essentiel de leurs conditions. Dans les faits les conditions posées par les autochtones n'ont pas été respectées.

En effet, lors de l'attribution des parcelles, les autochtones à la 1ère campagne de 1978 (janvier-mai) ont bénéficié de 15 ha dont 1 ha pour le chef du village et 14 ha à partager entre 28 familles soit 0,5 ha par famille. A la 2ème campagne de la même année (juin-octobre) 14 ha ont été distribués aux 28 familles restantes (source : schéma d'aménagement de la plaine de Banzon. Mission technique agricole). Les autochtones n'ont donc pas bénéficié de traitement particulier pendant l'attribution des parcelles comme ils le souhaitaient. Car la superficie qui leur a été octroyée (0,5 ha par famille) est la même que celle attribuée aux migrants.

En ce qui concerne le strict respect des coutumes, les autochtones affirment qu'il n'a pas été suivi. Cet aspect sera traité plus en détail dans la 3ème partie.

Lorsque la première équipe chinoise débarqua dans le village pour le début des travaux, elle fut hébergée par les autochtones eux-mêmes avant que l'édifice devant abriter la mission agricole chinoise ne soit construit.

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DE L'AMENAGEMENT

L'aménagement hydro-agricole est matérialisé sur le terrain par un périmètre irrigué. Le périmètre regroupe l'ensemble des infrastructures hydrauliques, routières et administratives. Le périmètre de Banzon comprend en tout : 28.745 m de canaux d'irrigation, 30.816 m de routes, 295 unités d'ouvrages hydrauliques, 29.466 m de fossés de drainage, 10.437 m de digues, 500 ha de rizières, des bâtiments dont deux (2) magasins, trois (3) logements et deux (2) bureaux. La superficie maximale d'irrigation pour le riz en saison sèche est de 350 ha. En saison pluvieuse la superficie d'irrigation peut atteindre 500 ha.

1.- STRUCTURE DU SYSTEME D'IRRIGATION.

1.1.- La prise d'eau

Située à 15 km en amont du confluent du Mouhoun, la prise d'eau est construite sur le cours du Mouhoun dont les eaux ont été déviées au paravant grâce à un canal d'écoulement artificiel sur la rive gauche du fleuve. De dimensions assez modestes (34 m sur 30 m avec une profondeur de 5 à 7 m), elle comprend plusieurs dispositifs :

- un canal d'évacuation des eaux du Mouhoun lors des périodes de hautes eaux ou de crues ;
- un pont sous lequel se trouvent six (6) vannes d'évacuation de sable et d'une partie des eaux du fleuve durant les périodes de basses eaux.

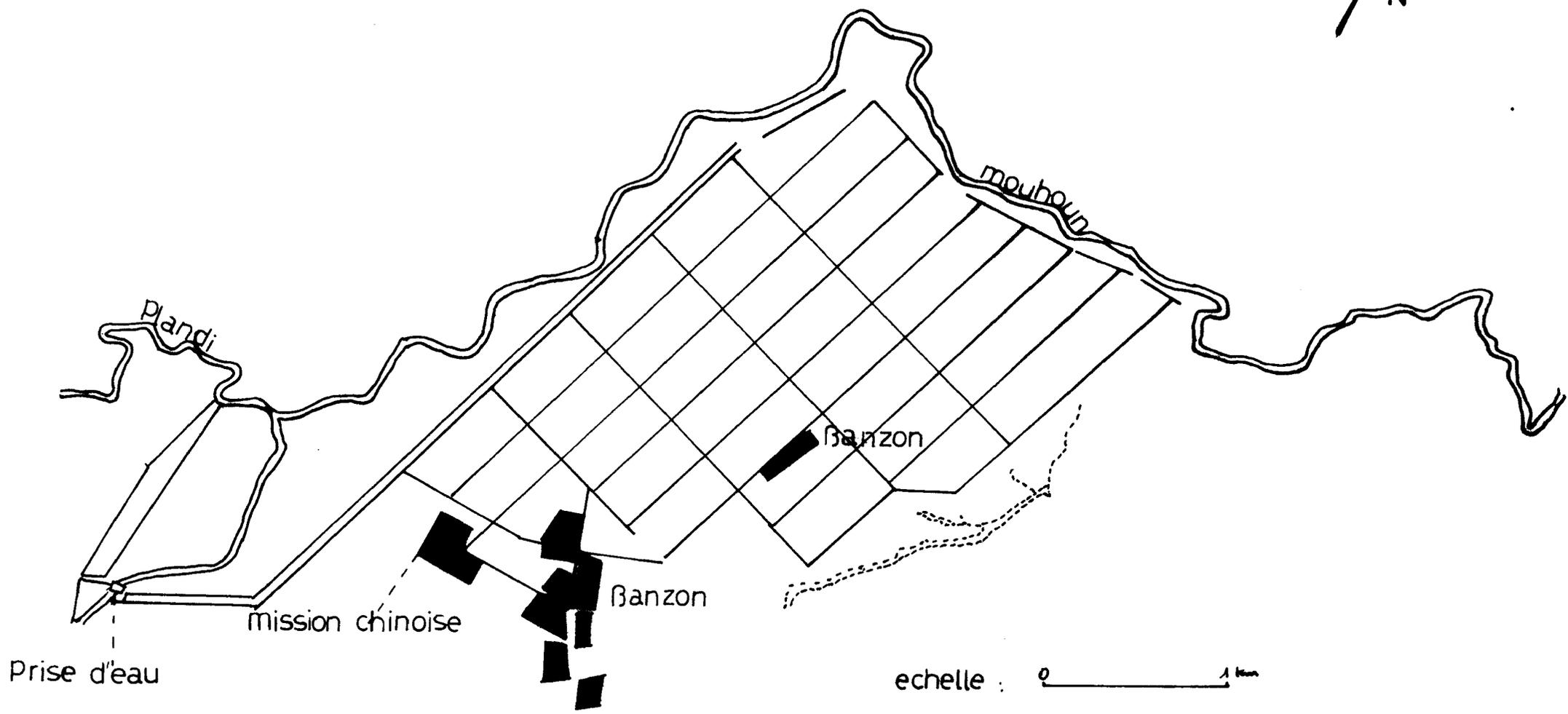
La retenue dispose d'eau à tout moment en raison du caractère permanent du Mouhoun.

1.2.- Le réseau d'irrigation

Il est constitué par les canaux d'irrigation en béton. Il y a en tout cinq types :

.../...

Fig n° 7 PERIMETRE IRRIGUE DE BANZON



- le canal principal ;
- les canaux secondaires ;
- les canaux partiteurs ;
- les canaux sous-partiteurs ;
- les rigoles.

La longueur du canal principal est de 3 898 m. Il y a six (6) canaux secondaires disposés perpendiculairement du côté droit du canal principal. Leur longueur totale est de 10 394 m. Les canaux partiteurs sont au nombre de trente six (36) avec une longueur totale de 14 433 m. L'ensemble de tous les canaux forme un réseau carré.

La canalisation d'irrigation a pour rôle de fournir l'eau nécessaire à la levée, à la croissance et à la maturation du riz, et le canal principal celui d'alimenter les parcelles par l'intermédiaire des champs secondaires et des canaux partiteurs. Ces derniers desservent les rizières grâce aux canaux des champs creusés à l'intérieur des parcelles.

1.3.- Le réseau de drainage

Il est lui aussi constitué de canaux qui se divisent en trois catégories :

- le canal principal ;
- les canaux secondaires ;
- les canaux tertiaires.

L'ensemble du réseau est constitué par quarante et un (41) canaux d'une longueur totale de 29 466 m.

Le réseau de drainage est destiné à évacuer les excès d'eau susceptibles d'entraîner la submersion totale des rizières et de provoquer éventuellement l'asphyxie des plantes.

1.4.- Les vannes et les digues

Soixante et une (61) vannes ont été construites dont : quatre (4) vannes sur le canal principal, six (6) vannes de distribution d'eau sur les canaux secondaires, trente et six (36) vannes d'entrée sur les canaux partiteurs, cinq (5) vannes de drainage sur les canaux secondaires de drainage. Les vannes ont pour rôle de régulariser le débit de l'eau, de faciliter sa distribution ou son évacuation.

Deux (2) digues ont été construites le long du fleuve tout près du canal principal et au bord du lac en aval du fleuve. Des diguettes ont été également mises en place pour séparer les différentes parcelles. Les digues servent de protection contre les crues du fleuve.

2.- FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'IRRIGATION

L'irrigation du périmètre rizicole se fait selon le système gravitaire. Elle se fait sans relèvement d'eau initiale. C'est à dire que l'eau est prise directement sur le Mouhoun. En tête du réseau d'irrigation se trouve la branche mère ou "tête morte" destinée au transport de l'eau. Elle va du point de captage au point culminant du périmètre à arroser. Après la "tête morte" on trouve les canaux principaux ou primaires qui alimentent les canaux secondaires ; lesquels se ramifient en réseau tertiaire ou canaux de distribution d'eau. L'eau à la parcelle est amenée par le réseau tertiaire. Quand l'eau arrive à la parcelle, les rigoles mises en place permettent une bonne distribution de l'eau sous le riz. L'irrigation se fait par submersion. C'est à dire qu'on fait stagner sur le sol une nappe d'eau qui s'y infiltre progressivement. Le sol doit être quasi horizontal et faiblement perméable. Pour éviter le risque de saturation en eau, le sol est drainé.

L'ensemble de la rizière est divisé en blocs de 15 ha (le bloc) séparés par des routes. Cela pour l'irrigation, le drainage et la circulation à l'intérieur de la rizière. Les blocs ont été à leur tour subdivisés en casiers de 0,5 ha et répartis aux paysans. Chaque

paysan dispose donc en principe d'une parcelle de 0,5 ha. Ces parcelles ont été aménagées et arrangées selon la nature du terrain. Dans la plupart des parcelles, on pratique la double culture annuelle de riz.

L'avantage de ce système est qu'il permet une utilisation simplifiée de l'eau et assure la destruction des insectes et rongeurs par asphyxie. L'inconvénient c'est qu'il exige une grande quantité d'eau ; il se produit également un tassement de la terre par surcharge d'eau. Par ailleurs, la présence continue d'eau refroidi la terre. En outre, la submersion a une action anti-aérobie (l'aération du sol est mal faite) ce qui appauvrit le sol.

3.- L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE

Au total, trente et huit (38) routes ont été construites dans le périmètre. On distingue :

- une grande route le long du canal principal reliée à la route nationale et recouverte de sable et de cailloux. Elle mesure 8 m de large et 2 000 m de long ;
- les routes de 7 m de large chacune parallèles aux canaux secondaires et totalisant 10 394 m de long ;
- des routes parallèles aux canaux partiteurs mesurant chacune 6 m de large avec une longueur totale de 16 750 m.

Quant aux ponts, ils ont été construits en béton armé. Ils sont au nombre de soixante dix huit (78). Le pont principal construit sur la prise d'eau mesure 61 m de large et 344 m de long. Ce pont est capable de supporter un poids de 60 t. Les routes et les ponts sont construits afin de faciliter la circulation des personnes et des véhicules dans le périmètre.

.../...

4.- L'INFRASTRUCTURE ADMINISTRATIVE

A l'arrivée de la mission technique chinoise dans le village de Banzon, il n'y avait aucun local pour les accueillir. Le village n'avait ni infrastructure scolaire, ni infrastructure sanitaire où les techniciens pouvaient être temporairement logés. Ainsi, le premier souci des chinois a été de mettre en place des locaux pour faciliter leur travail. La place choisie pour la construction de l'infrastructure administrative est située entre la rizière et la prise d'eau. Cette place couvre une superficie de 832 ha y compris les 143 ha de champ expérimental. L'infrastructure administrative se compose :

- de bureaux et logements d'une superficie de 1 022,6 m².
Il y a les bureaux affectés à la direction et ceux servant de salles de réunion, un local qui sert actuellement de logement pour le directeur et d'autres occupés par les autres fonctionnaires du périmètre (encadreurs)
- d'un réfectoire qui occupe une surface de 133 m² ; ouvert tous les jours et géré par la direction du périmètre ;
- d'une centrale électrique de 30 m² fournissant de l'électricité aux différents locaux ;
- d'un moulin décortiqueur de 12 m² pour le décortiquage du riz ;
- d'un garage de 320 m² pour le stationnement des véhicules et pour leur réparation ;
- d'un réservoir de combustibles de 96 m² pour fournir le combustible aux différents véhicules ;
- d'un silo et deux magasins de 7 270 m² dont un pour l'engrais chimique et les insecticides et un pour le dépôt du matériel agricole.

Tous ces bâtiments ont été construits en briques de ciment avec des charpentes en bois et en métal. Les toits sont des tôles endu- lées, les fenêtres et les portes en fer. De plus, les chinois ont construit 300 m² d'aire de séchage, un puit et un château d'eau réservant 10 000 litres d'eau potable.

La mise en place de ces infrastructures a pour but la production intensive du riz.

5.- ORGANISATION DE LA GESTION DU PERIMETRE

Deux structures de gestion et d'exploitation fonctionnent présentement sur la plaine.

5.1.- Structure para-étatique

De 1977 à 1981, des techniciens voltaïques du développement rural ont participé à l'exploitation de la plaine. L'équipe mise sur place, très réduite aux côtés des chinois à l'époque a été fortement renforcée depuis la remise de la plaine à la partie voltaïque en septembre 1981. Plusieurs secteurs spécialisés de l'ex-ministère du développement rural (actuel^{ministère} de l'agriculture et de l'élevage) ont fourni la diversité des cadres qui assurent l'encadrement technique de la plaine : un (1) directeur, cinq (5) ATAS (Agent Technique d'Agriculture Spécialisé), un (1) agent d'élevage, un (1) gestionnaire.

Cette structure est chargée de l'élaboration des plans de campagne, des programmes d'entretien et de formation, de la vulgarisation des thèmes techniques et de l'animation des coopérateurs.

Son fonctionnement et son renouvellement sont assurés par le ministère de l'action coopérative paysanne (déplacement, logement, matériel roulant etc.) Elle a bénéficié d'un lot important de matériel de fonctionnement (assez vétuste) : logements (insuffisants et inadaptés aux nécessités des familles surtout mariées), bureaux, engins de terrassement, véhicule de liaison tout-terrain, épaves de camions, lot de pièces de rechange de machine et d'instruments d'origine chinoise. Un personnel qualifié a été envoyé pour assurer l'entretien de tout le matériel (personnel formé par l'équipe chinoise sur les diverses plaines aménagées).

5.2.- La coopérative

L'instrument de gestion et d'administration de la plaine est la coopérative des exploitants, créé depuis 1979. Elle compte 923 membres ayant souscrits à une part sociale de 1 500 francs. Elle est administrée par un conseil d'administration et un comité de gestion. Le conseil d'administration compte 8 membres élus par l'assemblée générale ordinaire annuelle. Tous les signataires adhèrent aux textes des statuts de coopérative en vigueur au Burkina.

La coopérative est chargée pour l'essentiel de la gestion des entrants et sortants, (des différents produits) du crédit, du règlement des conflits de l'application des programmes hydro-agricoles (entretien-irrigation). Elle a recruté un personnel permanent, et acheté un véhicule.

La coopérative est épaulée techniquement par la structure para-étatique. Celle-ci intervient également dans la gestion financière par l'élaboration des documents comptables.

Les principaux partenaires pour l'équipement du périmètre sont : la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole), le CRPA (Centre Regional de Promotion Agro-Pastorale) et souvent la SOFITEX.

.../...

CHAPITRE III : PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU RIZ

Le riz est une des céréales les plus importantes de l'Afrique. Il peut faire l'objet de plusieurs types de cultures : la culture pluviale ; la culture de submersion non contrôlée ; la culture flottante ; la culture irriguée.

Le riz est une plante aquatique dont les besoins en eau varient entre 12 000 et 20 000 m³/ha en fonction de la saison de culture, de la nature du sol et de la durée du cycle.

Les riz cultivés comprennent d'innombrables variétés ayant donné lieu à de nombreuses classifications en fonction de la longueur du grain, de la présence ou de l'absence de pilosité sur les épillets.

1.- LE SYSTEME DE CULTURE

Au niveau du périmètre aménagé de Banzon on distingue deux variétés de riz (issues de la famille *Oryza sativa* et originaires des Philippines) ce sont les variétés IR 15-42 et IR 15-29 respectivement adaptées à la saison sèche et à l'hivernage. Elles ont été introduites par le CERCRI (Centre d'Etudes et de Recherches pour les Cultures Irriguées) basé à Farakoba et assisté par la FAO. Le CERCRI a pour tâches essentielles de pratiquer des essais en matière de cultures aquatiques d'une part et de vulgariser les résultats de ces essais au niveau des différents périmètres aménagés du Burkina d'autre part. Le système de culture de ces variétés comprend cinq (5) phases.

1.1.- Préparation des rizières

C'est une opération de nivellement qui consiste à planer le terrain, à construire des diguettes divisant la parcelle en casiers (10 casiers formant 1/2 ha). Les diguettes épousent les courbes de niveau avec une légère pente destinée à maintenir l'eau et à faciliter son écoulement lors des périodes d'assèchement. Elles protègent aussi les rizières contre l'érosion de l'eau. L'opération de préparation des rizières

précède le repiquage et s'étale sur une durée assez variable qui varie entre deux semaines et un mois selon l'importance du nombre d'actifs dont dispose chaque exploitant.

1.2.- Pépinière

Située sur la parcelle, la pépinière a pour objectif de fournir des plants hâtifs, vigoureux et sains. Elle s'effectue sur des portions de terrain appelées planches réservées à cet effet.

Chaque planche possède les dimensions suivantes :

- longueur : 10 m ;
- largeur : 0,90 m.

Vingt et deux (22) planches de pépinières permettent de repiquer un hectare de rizière. Les planches fertilisées reçoivent du riz fourni par la coopérative ou conservé par les paysans eux-mêmes à raison de 50 kg pour 0,5 ha.

Le semis en pépinière a lieu après le trempage du riz dans l'eau pendant 24 heures et après son séchage à l'ombre ou sous couverture. Après ce processus préliminaire, les graines dont la germination a alors déjà commencé, sont introduites dans les planches. La durée du séjour en pépinière a une influence déterminante sur les rendements. En effet moins le plant est âgé lors du repiquage, plus les rendements s'avèrent satisfaisants. A Banzon, cette durée varie entre 20 et 25 jours. Le stade de repiquage est atteint lorsque le plant porte cinq (5) limbes.

1.3.- Le repiquage

Le repiquage a lieu uniquement à partir des jardins de pépinière. Il s'étale sur une dizaine de jours et se déroule à partir du 18 février et du 10 juillet respectivement pour la campagne de saison sèche et pour celle d'hivernage. Les plants bons à repiquer sont

arrachés de la pépinière, lavés et repiqués en ligne le même jour ou dans les 48 heures qui suivent, par touffe de 1.- 10 plants en fonction de la fertilité de la parcelle. Il est cependant préconisé de repiquer un nombre assez réduit de plants car cela favorise un meilleur tallage.

La reprise nécessite 4 - 15 jours après le repiquage. Mais la fréquence des plants manquants dans une rizière convenablement repiquée peut atteindre 10 à 15 % soit 12 à 15 000 pieds par hectare pour un repiquage à 2 brins aux espacements de 30 x 30 cm.

Par contre sur les espaces vides, il faut procéder au remplacement de ces plants manquants. Pour ce faire, deux solutions sont possibles :

- d'une part les paysans peuvent repiquer des plants issus de la pépinière 8 à 15 jours après le repiquage. Mais l'inconvénient en l'occurrence demeure que l'on repique des plants trop vieux dont la maturité sera retardée par rapport à l'ensemble de la rizière.

- d'autre part les exploitants ont la possibilité de prélever des plants de riz sur les touffes déjà repiquées, âgées de 40 à 50 jours. Ces plants de riz dont la reprise est très rapide et bonne auront le même âge physiologique que les plants dont elles sont issues et parviendront à maturité à la même époque.

1.4.- Entretien de la plante

L'entretien des rizières consiste en différents travaux :

- Irrigation et drainage

Plante aquatique, le riz nécessite la présence quasi permanente de l'eau durant son cycle végétatif. A Banzon, l'irrigation des rizières est continue depuis la pépinière jusqu'à la maturité de la plante particulièrement en saison sèche ou l'alimentation en eau des champs provient uniquement de la retenue édifiée sur le cours du Mouhoun.

Par contre, en hivernage, où les précipitations sont assez importantes les rizières reçoivent seulement un complément d'eau permettant de maintenir de façon permanente la nappe d'eau depuis la pépinière jusqu'au stade de maturation. Cette irrigation complémentaire assure la sécurité absolue de la récolte.

Les rizières aiment l'eau mais l'un de leurs principaux ennemis est la submersion. En effet, l'inondation totale et prolongée d'une rizière (excédant 48 h) provoque systématiquement la stérilité des panicules immergées.

Aussi pour éviter ce fléau aux conséquences néfastes incontestables, le contrôle constant du niveau de l'eau et le drainage s'avèrent-ils plus que nécessaires. Durant la première semaine de la pépinière, les riziculteurs sont tenus de pratiquer une irrigation et un drainage de façon alternative. Et 20 jours après le repiquage on maintient une couche d'eau de 3 cm de hauteur dans les parcelles afin de favoriser le tallage du riz.

Lorsque la plante atteint les stades de la maturation, de l'épiaison, de la floraison et de la maturation, une lame d'eau de 5 à 7 cm est indispensable à son plein épanouissement.

Les 10 derniers jours de la maturation du riz correspondent à une période de drainage complet (le séchage de la rizière devant se produire 2 à 3 semaines avant la récolte). Au cours du cycle végétatif du riz, lorsque les champs présentent quelques signes de submersion donc particulièrement en hivernage lors des pluies intenses, les exploitants procèdent immédiatement à un drainage. Par contre en saison sèche, quand les rizières manifestent des symptômes d'assèchement, les paysans font recours à une irrigation immédiate.

.../...

- Fertilisation

Le riz, tout comme les autres céréales, fournit des rendements appréciables lorsque les rizières font l'objet d'une assez bonne fertilisation. Celle-ci commence aussitôt après la préparation du sol et se poursuit jusqu'au stade de la floraison de la plante. Au moment de la pépinière chaque plante reçoit une quantité d'engrais variant entre 0,5 kg et 1 kg. Avant le repiquage, les champs bénéficient d'engrais naturels (paille de riz uniquement pour les anciens paysans) et d'engrais artificiel à raison de 6 kg par casier.

Au moment de la reprise des jeunes plants repiqués, les rizières sont soumises à un épandage de 7 kg d'engrais chimiques par casier permettant de stimuler le tallage.

Trente jours après le repiquage, 3 kg d'engrais par casier sont nécessaires pour assurer le développement du feuillage.

Durant la période de montaison, la formation des panicules requiert 4 kg d'engrais par casier.

En fin d'épiaison et en début de montaison, 2 kg d'engrais par casier assurent le plein développement des panicules.

La fertilisation des rizières s'achève dès que les plants atteignent le stade de la maturité (3 à 4 semaines avant la récolte).

- Traitement phytosanitaire

Compte tenu de la très grande sensibilité des rizières face aux maladies et à l'action des insectes, depuis le repiquage jusqu'à la maturité, les riziculteurs sont tenus de se soumettre à un calendrier de protection permanente de la plante.

Les traitements phytosanitaires commencent de façon préventive depuis les jardins de pépinière à raison de 3 traitements :

- lors de la levée des graines ;
- lorsque le plant possède 3 limbes ;
- quand le riz atteint le stade de 5 limbes.

A partir du repiquage et durant tout le cycle de croissance du riz, la lutte permanente s'impose et s'instaure simultanément de manière préventive et curative.

- Lutte contre les déprédateurs

Entre le repiquage et la moisson de nombreux parasistes animaux viennent s'avriter ou se nourrir dans les rizières, provoquant ainsi des dégâts plus ou moins importants. C'est le cas de certaines catégories de poissons, principalement le Tilapia Melanopleura dont le régime alimentaire est strictement herbivore. Ce poisson se déplace par le biais des canaux d'irrigation dans les rivières mal nivelées et on assiste à une prolifération des tilapias qui détruisent les jeunes plants. L'unique remède à ce fléau demeure le planage des parcelles et la maîtrise totale de l'eau par une surveillance constante de l'alimentation en eau des rizières.

D'autre part, les oiseaux, notamment l'espèce Ibis, agissent par écrasement des plants en se posant sur les rizières récemment ou fraîchement repiquées. En outre les Ibis détruisent les panicules mûres dont ils se nourrissent.

Pour limiter les dégâts dus à l'action des oiseaux, la principale solution demeure le gardiennage. Aussi, les exploitants ou leurs enfants assurent-ils la garde de leurs champs contre ces déprédateurs aussitôt après le repiquage et la formation des épis. Cette activité occupe les paysans durant toute la journée.

- Lutte contre les mauvaises herbes

Comme le riz, de nombreuses plantes peuvent se développer dans l'eau si leurs feuilles ne sont pas submergées ; ce sont les plantes à vie amphibie appartenant à la famille des graminées notamment :

- l'*Echinochloa pyramidalis*, le Colomum, le Gusgabri (adventices les plus fréquentes en rizières) ;
- l'*Ischaemum rugosum* (dont les grains se séparent difficilement du riz au moment du vannage).

Ces plantes parasites constituent un danger important contre la croissance du riz à cause de leur double action.

- d'une part, elle concurrencent le riz sur le plan alimentaire ;
- d'autre part elles provoquent l'axphysie du riz par suite de l'effet d'ombrage.

Pour anéantir l'action néfaste de ces adventices trois sarclages manuels par campagne agricole s'avèrent nécessaires.

Le premier sarclage, toutefois facultatif et dont l'objectif est de fournir au repiquage des plants sains et homogènes à lieu au cours de la pépinière. Deux à trois semaine après le repiquage, les exploitants effectuent le second sarclage. Celui-ci précoce se déroule avant que l'herbe ne dépasse la taille des plantes du riz. Un à deux mois après le repiquage au moment où les plants du riz couvrent les espaces vides qui se trouvent entre eux, empêchant ainsi en leur sein le développement probable d'espèce herbacées nuisibles, les riziculteurs pratiquent le 3^e sarclage.

Ces opérations de nettoyage des rizières sont réalisées selon des délais très courts n'exédant pas trois jours d'autant plus que la croissance des plantes parasites est très rapide.

Dès que les plants de riz couvrent toute la rizière celle-ci ne fait plus l'objet de quelque desherbage que ce soit.

.../...

1.5.- Moisson

Dernière opération avant la consommation ou la vente du riz, elle a lieu deux fois au cours de l'année. La récolte d'hivernage commence le 20 octobre, tandis que celle de saison sèche se déroule à partir du 25 Mai.

Les exploitants, notamment les hommes procèdent au préalable à la coupe des gerbes de riz, activité qui s'étale sur un maximum de 4 jours.

Suit alors l'opération de battage du riz qui se déroule en une ou deux journées selon l'importance de la main d'oeuvre (10 personnes en 10 heures pour une quantité de riz récolté sur une superficie de 0,5 ha).

Après le battage, les femmes entament le vannage du riz en vue de séparer les graines de la paille du riz.

Ensuite pour éviter une éventuelle germination des graines particulièrement en saison pluvieuse, période au cours de laquelle la forte humidité favorise un tel processus, la récolte est soumise à un séchage intensif. Cette opération est assez délicate en Juin lorsque les pluies s'abattent de façon régulière sur la région.

Après ces diverses opérations, les riziculteurs dans l'attente de la livraison de leur produit, les conservent selon leur propres moyens.

2.- LES PRODUCTIONS

Depuis la mise en place du périmètre jusqu'à nos jours la production et la commercialisation du riz de Banzon a connu une certaine évolution.

2.1.- Evolution de la production du riz

Le périmètre irrigué de Banzon fournit au marché national depuis 1978 plus (+) de 1 000 tonnes de riz paddy par an. La production a connu de grandes étapes dans son évolution.

- La période 1977 - 1981

Cette période est caractérisée par la prise en main de la production du riz par les chinois.

La production était planifiée de la manière suivante : la superficie cultivée était de 454 ha en saison pluvieuse et 350 en saison sèche. Il existait alors deux campagnes de riz chaque année. De 1978 à 1981, les chinois ont effectué quatre (4) campagnes de riz en saison sèche à Banzon avec comme rendement maximal unitaire en 1978 7,6 t/ha. Il y a eu également en 1978 - 1980 trois (3) campagnes de riz en saison pluvieuse avec comme rendement maximum en 1978 4,5 t/ha et 4,4 t /ha en 1979.

Au début de l'exploitation de la plaine, les chinois cultivaient la variété "IR-15-29". Mais compte tenu de sa sensibilité à la maladie de Périculariose *Oryza* en saison pluvieuse ils ont introduit une autre variété le SC-27 qui résiste bien aux maladies.

- La période 1981 à nos jours

En 1981, le contrat chinois expirait. La mission rentre en Chine. Cinq techniciens agricoles burkinabè y sont affectés pour relever les techniciens chinois. Des difficultés apparaissent :

- * Les moyens logistiques commencent à devenir insuffisants.
- * L'encadrement technique n'est plus bien assuré.
- * La discipline, surtout au niveau de la gestion du périmètre se relâche.

.../...

Cela se ressent de plus en plus sur le rendement qui tombe à 4 t/ha. Mais la coopérative des paysans mise en place en 1979 s'organise peu à peu. Elle compte 923 membres ayant souscrit à une part sociale de 1 500 francs. Elle est administrée par un Conseil et un Comité de Gestion. Elle donne un peu de souffle à la production en fournissant les facteurs de production, en appliquant des opérations culturales et en assurant la commercialisation du riz paddy. Le rendement se stabilise à environ 5 t à l'ha. Un directeur (ingénieur agronome) est nommé par l'Etat pour mieux administrer et mieux gérer la plaine.

Les paysans continuent à faire les deux campagnes annuelles. Mais celle de la saison sèche, s'avère de plus en plus difficile à cause du manque d'eau. Le débit du Mouhoun baisse de plus en plus et l'ensablement des conduites est important.

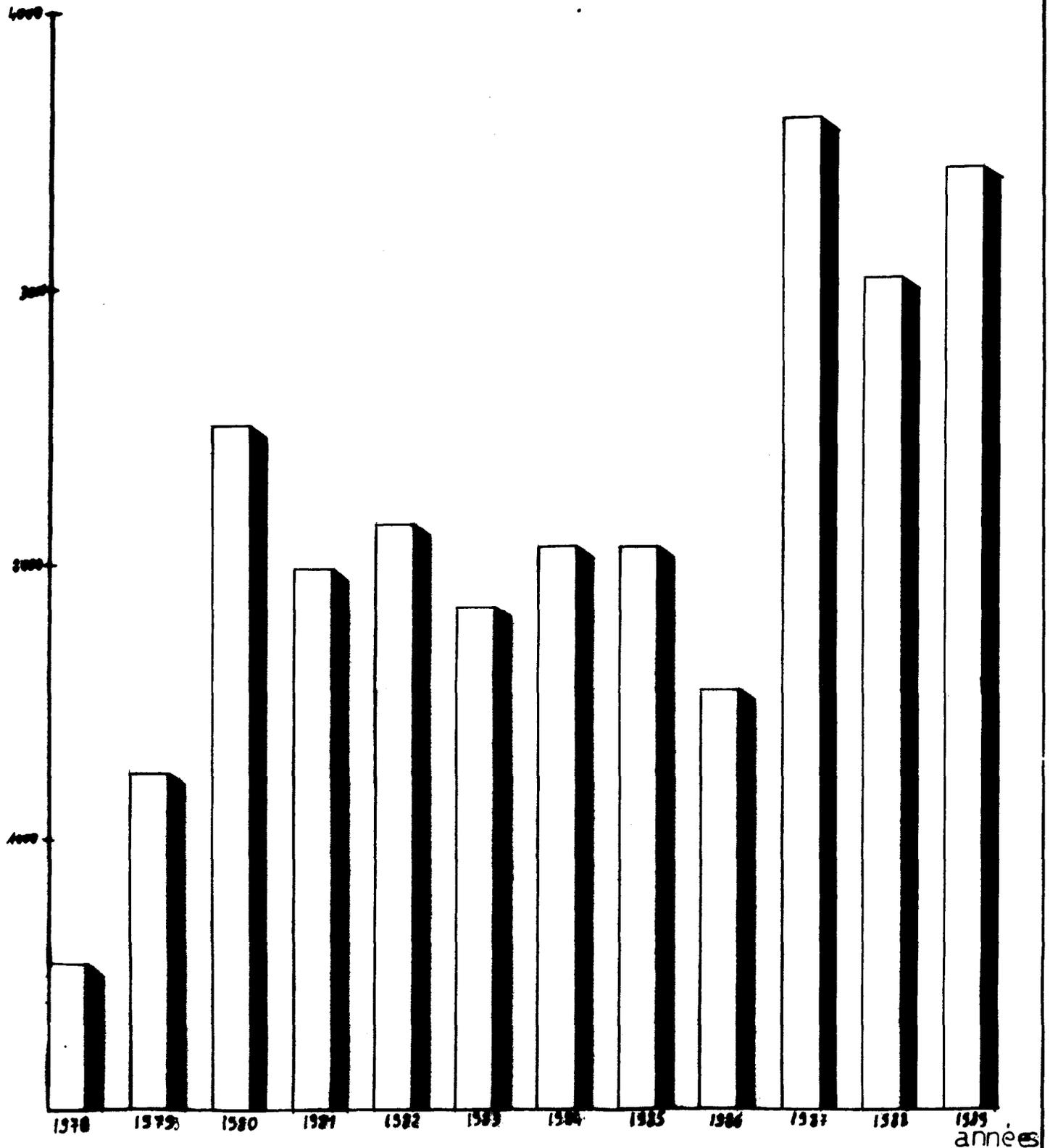
2.2.- Les quantités produites

Production du riz de 1978 - 1989

Année	Production totale en tonne	Quantités collectées en tonne pour la vente	% collecté
1978	339	-	-
1979	1 244	-	-
1980	2 516,01	1 509,60	60
1981	1 979,39	1 187,64	60
1982	2 151,46	1 290,88	60
1983	1 839,49	1 103,7	60
1984	2 057,34	1 234,41	60
1985	2 064,1	1 238,46	60
1986	1 531,06	1 422,68	60
1987	3 614,11	2 168,47	60
1988	3 035	1 813,03	60
1989	3 440,65	2 064,39	60
Total	25 811,61		

Source : Direction de la plaine aménagée de Banzon.

Fig n° 8

PRODUCTION DU RIZ A BANZONDE 1978—1989Production
en tonne

De 1978 à 1989, le périmètre de Banzon a produit plus de 25 000 tonnes de riz paddy. Au début de l'exploitation de la plaine c'est à dire en 1978 et 1979, le volume de la production du riz était faible (339 t en 1978 et 1 244 t en 1979). Cela s'expliquait par le fait que les surfaces exploitées n'étaient pas importantes. Par exemple en 1978, 15 ha seulement ont été exploités en première campagne et 60 en deuxième campagne. Par contre le faible volume de la production de 1981 (1979, 39 t) de 1983 (1839,49 t) de 1986 (1531,06 t) était dû au départ des chinois et aux difficultés qu'a connu le périmètre (situation de mévente). Mais à partir de 1987 la production connaît une augmentation sensible. Le volume de la production atteint les 3 000 t (3 614,11 t en 1987). Cela s'explique sans doute par la réorganisation de la commercialisation.

3.- UTILISATION DE LA PRODUCTION

Environ 40 % de la production du riz de Banzon sont réservés à la consommation locale ; les 60 % restant sont vendus. Ainsi en moyenne, 60 % des quantités de riz produits par an sont collectés et vendus sur le marché burkinabè. L'ORD de Bobo était le seul partenaire commercial du périmètre de Banzon. Il acheminait le riz paddy à la rizière de la vallée du Kou où se trouvait une usine de décortiage. Après décortiage, l'ORD livrait le riz à différents clients notamment :

- La SOVOLCOM (actuel Faso Yaar), principal acquéreur ;
- l'OFNACER (Office National des Céréales) ;
- les différents camps militaires du pays ;
- quelques commerçants particulier grossistes et demi-grossistes ;
- le personnel de l'ORD ;
- le personnel d'autres services administratifs en l'occurrence l'OPT (Office des Postes et Télécommunication) la police, le trésor public.

Actuellement, c'est la Caisse Générale de Péréquation et de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (C.G.P.S.P.A.) qui est

chargée de l'achat et de la vente du riz de Banzon. Le CRPA fournit aux paysans, les produits phytosanitaires, les engrais et les semences.

La coopérative de Banzon est seule intermédiaire entre ces différents organismes et les paysans. Chaque riziculteur après la vente du riz et après déduction des différents frais dispose d'un revenu net d'environ 367 500 F CFA.

Mais cette somme est difficilement atteinte par les paysans car le riz de Banzon subit la concurrence du riz produit sur les autres périmètres, et le riz venant de l'extérieur. Les situations de mévente sont fréquentes. C'est ainsi qu'en 1986, pour débloquer une situation de mévente qui risquait de compromettre l'avenir de la plaine, le gouvernement a pris des mesures tendant à commercialiser en priorité le riz local dans les villes de Bobo et environs.

De plus, le prix du paddy qui est bas, est une contrainte ressentie aussi au niveau de l'exploitant dont le travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur.

L'aménagement de la plaine de Banzon effectué grâce à la coopération entre le Burkina et la République Populaire de Chine a consisté à la mise en place d'un ensemble de moyens techniques et économiques pour une culture intensive de riz.

En effet, après l'acquisition de l'espace, la première phase de l'aménagement a été la mise en place des infrastructures indispensables à la riziculture irriguée, au recrutement et à l'installation des paysans.

Ensuite, un système de culture a été élaboré pour permettre d'obtenir de hauts rendements et de pratiquer une double culture par an.

La production, appréciable au début de l'aménagement a commencé à connaître des fluctuations avec le départ des chinois et avec

la baisse du débit du Mouhoun et l'ensablement des conduites d'eau.

La commercialisation connaît aussi des fluctuations avec des périodes de mévente et la concurrence du riz venant de l'extérieur. L'achat du riz auparavant effectué par l'ORD est passé entre les mains de la Caisse Générale de Péréquation et de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles.

Enfin, le faible peuplement de la région de Banzon a nécessité l'installation d'un effectif important de migrants pour mieux rentabiliser les investissements. La modernisation de la culture du riz et l'installation des migrants ont entraîné des bouleversements dans l'évolution de l'occupation du sol.

TROISIEME PARTIE

L'EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL ET SES CONSEQUENCES

Le terroir de Banzon est limité au Nord par le Mouhoum, au Sud par un pont installé sur le Blio, à l'Ouest par une colline, et à l'Est par un croisement de piste (CF Fig n° 12 et 13 P. 70, 71). Il couvre par ces limites, une superficie totale de 4 829,06 ha. La partie cultivée du terroir a connu une progression lente jusqu'en 1977. A partir de cette date la progression lente s'accélère pour couvrir presque tout le terroir villageois. Cette évolution qui a eu des conséquences sur les pratiques traditionnelles est due à une croissance démographique spectaculaire consécutive à l'aménagement de la plaine.

CHAPITRE I : L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

L'Ouest du Burkina est relativement la partie la moins peuplée du pays. Les densités de population surtout rurale sont faibles comparativement à celle du plateau central où elles atteignent à certains endroits 90 ha/km². En effet, d'après le recensement général de la population de 1985, les densités sont de 14 ha/km² dans la province de la Comoé, de 35 ha/km² dans la province du Houet (environ 8 ha/km² en milieu rural) et de 17 ha/km² dans le KénéDougou.

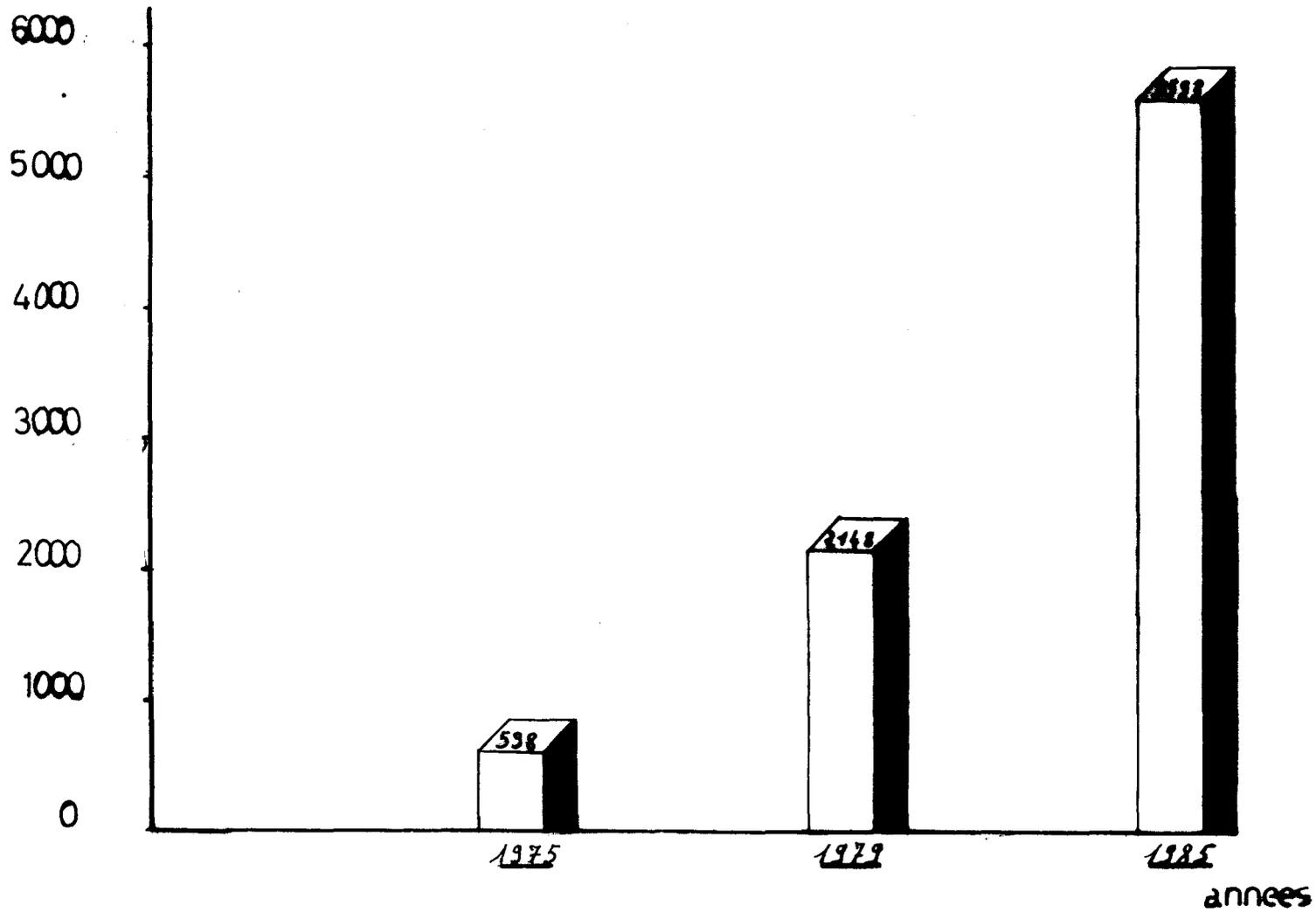
Mais certaines régions faisant l'objet d'aménagement hydro-agricole comme celle de Banzon, échappent de nos jours à cette situation démographique d'ensemble. En effet, la région de Banzon comme toutes les régions de l'Ouest du Burkina Faso a longtemps été peu peuplée. Au recensement de 1975, le village ne comptait que 596 habitants regroupés en 56 familles. Il n'était constitué que par deux hameaux distincts l'un de l'autre d'environ un (1) km. Il était habité par une seule ethnie (les Toussians) et il n'y avait pas d'étrangers. D'après les autochtones ceux qui ont tenté de s'y installer ont trouvé le milieu difficile et peu accueillant et s'en sont repartis.

Mais les potentialités agricoles abondantes et surtout l'aménagement de la plaine en 1977 attirèrent des migrants venus surtout du plateau central : ce sont des migrants spontanés qui ont obtenu de la part de la population locale le droit de s'installer et d'exploiter les terres ; et surtout des migrants transférés des régions pauvres et surpeuplées du plateau central par l'Etat dans le cadre de sa politique de colonisation agricole.

Ainsi l'équilibre démographique qui existait a été rompu à partir de 1977 par l'installation d'un effectif important de migrants. En avril 1979, 1 200 migrants étaient déjà installés pour la mise en valeur des terres aménagées, soit plus du double de la population résidente. A ces 1 200 migrants s'ajoutaient 350 ouvriers recrutés dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement. La population de Banzon passa alors de 598 habitants en 1975 à 2 148 habitants en 1979 ; les migrants représentent plus de 72 % de l'effectif total de la population.

Fig n°9 EFFECTIF DE LA POPULATION DE BANZON EN 1975, 1979, 1985

nombre d'habitants



62

Depuis 1979, la croissance de la population de Banzon s'est poursuivie avec l'arrivée d'autres migrants informés de l'aménagement de la plaine. Au recensement de 1985 (le plus récent) la population de Banzon a atteint 5 593 habitants. C'est à dire qu'entre les deux recensements (1975 - 1985), l'effectif de la population a été multiplié par dix (10) environ.

Cette explosion démographique est très remarquable dans la sous-région. En effet avec ses 5 593 habitants, Banzon est devenu le village le plus peuplé du département de Djigouera. Il regroupe à lui seul 39,27 % de la population du département, estimée à 14 242 habitants répartis dans 14 villages dont Banzon. Banzon est plus peuplé que le chef lieu du département de Djigouera qui compte 2 015 habitants.

L'accroissement démographique a entraîné celui de la densité de la population. Les limites du terroir villageois n'ont pas progressé en même temps que l'augmentation de la population, et la densité de la population est passée de 10 ha/km² en 1975 à 116 ha/km² en 1985. Cette évolution démographique particulière sans précédente est essentiellement le fait de la migration.

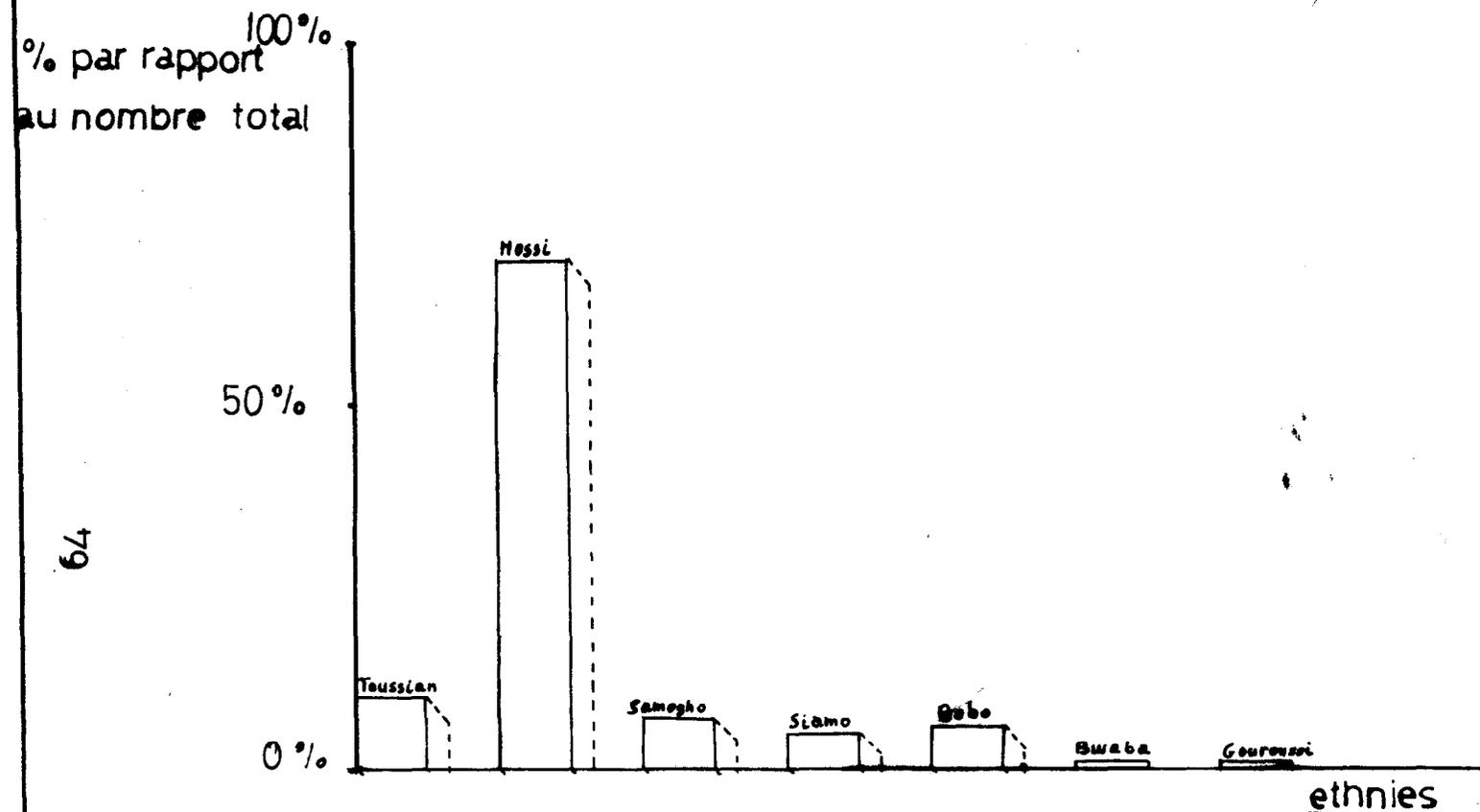
1.- ORIGINES DES MIGRANTS

Banzon est passé depuis 1977 d'un village à une seule ethnie à un village cosmopolite. Il regroupe des hommes d'ethnies et d'origines diverses. On y rencontre :

- Des Mossi : ils sont originaires pour la plupart du plateau central, plus particulièrement de la province du Yatenga, du Sanmatenga, du Namentenga, du Bam, du Ganzourgou, du Passoré etc... En 1979, les Mossi représentaient 39 % de la population. En 1990, ils sont estimés à 70,45 % de la population, constituant ainsi l'ethnie dominante dans le village.

- Des Bobos : ils sont pour la plupart originaires de la province du Houet. En 1979, ils représentaient 25 % de la population.

Fig n°10 REPARTITION DES EXPLOITANTS RIZICOLES PAR GRAND GROUPE ETHNIQUE



64

En 1990, ils ne sont plus que 5,95 %. Cela est dû au fait que le nombre d'ethnies à Banzon s'accroît rapidement ainsi que l'effectif de certaines ethnies comme les Mossi.

- Des Sénoufo, des Sambla, des Samogo originaires de la province du Houet, du Kéné Dougou.

- Des Samo, des Gourounsi, des Bambara, des Dafing, des Tiéfo, originaires du Sourou, du Mouhoun, de la Kossi, du Nahouri et de la Sissili.

A ces différentes ethnies s'ajoutent les Dagari originaires de la Bougouriba, du Poni et des Peulh originaires du Seno, du Soum et de l'Oudalan. Mais ces derniers sont minoritaires et très mobiles. Les Dagari travaillent comme contractuels et lorsqu'ils ont assez d'argent, ils rejoignent les grandes villes (Bobo - Abidjan). Quant aux Peulh ils sont de passage avec le bétail dans la région. Ils ne disposent pas de parcelles rizicoles, ni de champs de cultures pluviales.

1.2.- Provenance des migrants

Les provenances des migrants sont très variées. Le chemin suivi du lieu d'origine à Banzon est marqué par de nombreuses étapes migratoires.

En effet, sur le terrain, on a constaté que 22 % des migrants venaient du Houet, 14 % du Sanmatenga, 9 % du Yatenga, 9 % de la Côte - d'Ivoire, 8 % du Kéné Dougou, 7 % du Mali, 6 % de la Comoé, 5 % du Sourou, 5 % du Mouhoun, 4 % du Seno et 3 % de la Kossi.

La grande majorité des migrants viennent du Houet. Alors que leur lieu d'origine demeure le plus souvent le "plateau mossi". Cela s'explique par le fait qu'ils n'ont pas suivi un parcours direct du lieu d'origine au lieu d'accueil. La plupart des migrants de Banzon étaient au paravant installés dans les villages de l'Ouest du Burkina pour y exploiter les

bonnes terres. Les migrants qui proviennent de la Côte-d'Ivoire sont des anciens émigrants du Burkina Faso. Quant à ceux venant du Mali, il s'agit des anciens exploitants de l'office du Niger dont l'échec a amené beaucoup de burkinabè à rejoindre leur pays.

A l'instar de la vallée du Kou, Banzon a accueilli à une courte période, un effectif important de migrants d'origines diverses. Au début, il s'agissait d'un transfert de population des zones surpeuplées vers les zones peu peuplées. Ce phénomène a ensuite entraîné le développement d'une migration spontanée. On estime actuellement à 7 000 le nombre de personnes vivant à Banzon.

Tous les migrants affirment être venus s'installer à Banzon pour la riziculture, même ceux qui y sont récemment installés. Or les superficies mises en valeur demeurent insuffisantes. La plupart des migrants nouvellement arrivés demandent des lopins de terre auprès des autochtones pour des cultures pluviales en attendant d'avoir une parcelle sur le périmètre irrigué.

Un phénomène qui existe sur la plaine de Banzon et qui est d'ailleurs propre aux périmètres de colonisation est le départ fréquent des exploitants dans leurs villages d'origine pour y assister le reste de leur famille. En effet, au cours des enquêtes, la direction du projet a fait cas de nombreuses demandes de "congés" après chaque campagne. Cette obligation sociale à laquelle la majorité des exploitants souscrivent, les conduit à réinvestir très peu leurs revenus agricoles pour l'amélioration de leur cadre de vie sur le périmètre.

L'installation de ces migrants a déterminé pour une grande part la dynamique de l'occupation du sol.

.../...

CHAPITRE II : L'OCCUPATION DU SOL

L'occupation du sol est l'ensemble des éléments et des lois mis en place par une société, pour marquer sa présence sur une portion de l'espace terrestre.

Ainsi l'ensemble des champs, de la structuration du village, des éléments annexes (pistes, routes, bâtiments, infrastructures sociales et du régime foncier mis en place par les sociétés rurales, en vue de subvenir à leurs besoins, matérialisent l'occupation du sol dans une région donnée.

Elle est dynamique et évolue sous l'influence des facteurs démographiques et économiques. A Banzon, l'accroissement démographique a entraîné une profonde modification de l'occupation du sol.

1.- EVOLUTION DU PAYSAGE AGRAIRE

1.1.- Les champs

Ils constituent l'élément fondamental du paysage agricole. Ils sont facilement distinguables sur les photo-aériennes. On peut connaître le taux d'occupation du sol à partir des calculs faits sur les calques d'interprétation à l'aide du planimètre.

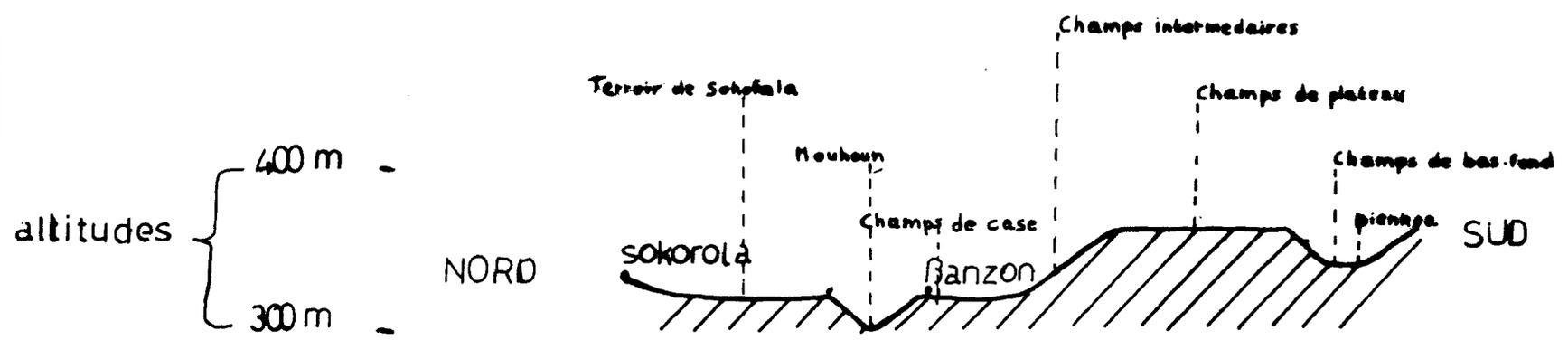
A Banzon, avant l'aménagement, les champs étaient dispersés un peu partout sur le terroir villageois. On distinguait (CF Fig n° 11) :

- les champs de case : disposés autour des habitations, on y cultivait du maïs, de l'arachide ; les femmes y pratiquaient également du jardinage ;

- les champs de bafonds : localisés dans les vallées ou en bordure des marais, ces champs étaient destinés à la culture de la banane, du riz, du tabac, des patates, du maïs et au jardinage. On y pratiquait souvent des cultures de contre-saison ;

.../...

Fig n° 11 COUPE TOPOGRAPHIQUE ALLANT DE SOKOROLA AU SUD DE BANZON



echelle : 1/200000

- les champs de plateau : un peu éloignés du village, ces champs sont appelés "Foro dian" (ce qui signifie champs de brousse en dioula). Mais en général, ils se situaient dans un rayon d'un km du village. Exploités uniquement pendant l'hivernage, on y cultivait du mil surtout.

Les champs étaient de petites tailles. L'espace occupé par la jachère était important. Les photo-aériennes prises avant l'aménagement de la plaine, plus particulièrement celles de 1974 - 75 (CF Fig n°12) ont permis de calculer le taux d'occupation du sol. Ainsi les champs plus les jachères, n'occupaient qu'une superficie d'environ 646,87 ha soit un taux d'occupation de 13,39 %. Les déplacements de champs étaient fréquents. En effet un paysan qui constate que son champ est épuisé, l'abandonne et défriche un autre endroit.

Après l'aménagement de la plaine l'occupation du sol s'est trouvée bouleversée par la forte pression démographique. Les champs auparavant dispersés sur le terroir villageois se concentrent de plus en plus autour des cours d'eau, des pistes et sur les terres fertiles. En même temps, ils s'étendent et occupent tout le terroir.

La durée de la jachère avant l'aménagement était de 5 - 7 ans. Après elle n'atteint plus que 2 ans, dans certains cas elle n'existe même plus. Les champs de plateau s'étendent à plus d'un km du village. Le bas-fond jadis occupé par les champs est depuis 1977 entièrement aménagé par l'Etat pour une production intensive du riz. Sur les photo-aériennes de 1985 (CF Fig n° 13), les champs et les jachères occupent une superficie de 2 514,37 ha soit un taux d'occupation de 52,06 % (contre 13,39 % en 1974 - 75). L'évolution rapide de l'occupation du sol a entraîné des problèmes de disponibilité en terre. En effet, si en 1975, la disponibilité en terre cultivable était d'environ 8,07 ha par habitant, en 1985, elle n'était plus que de 0,86 ha. Selon nos enquêtes menées dans le village, plus de 72 % des paysans ont à la fois une parcelle sur le périmètre irrigué et un champ de culture pluviale.

.../...

Fig n° 12 BANZON — OCCUPATION DU SOL EN 1974-75



1 km 2 km

70

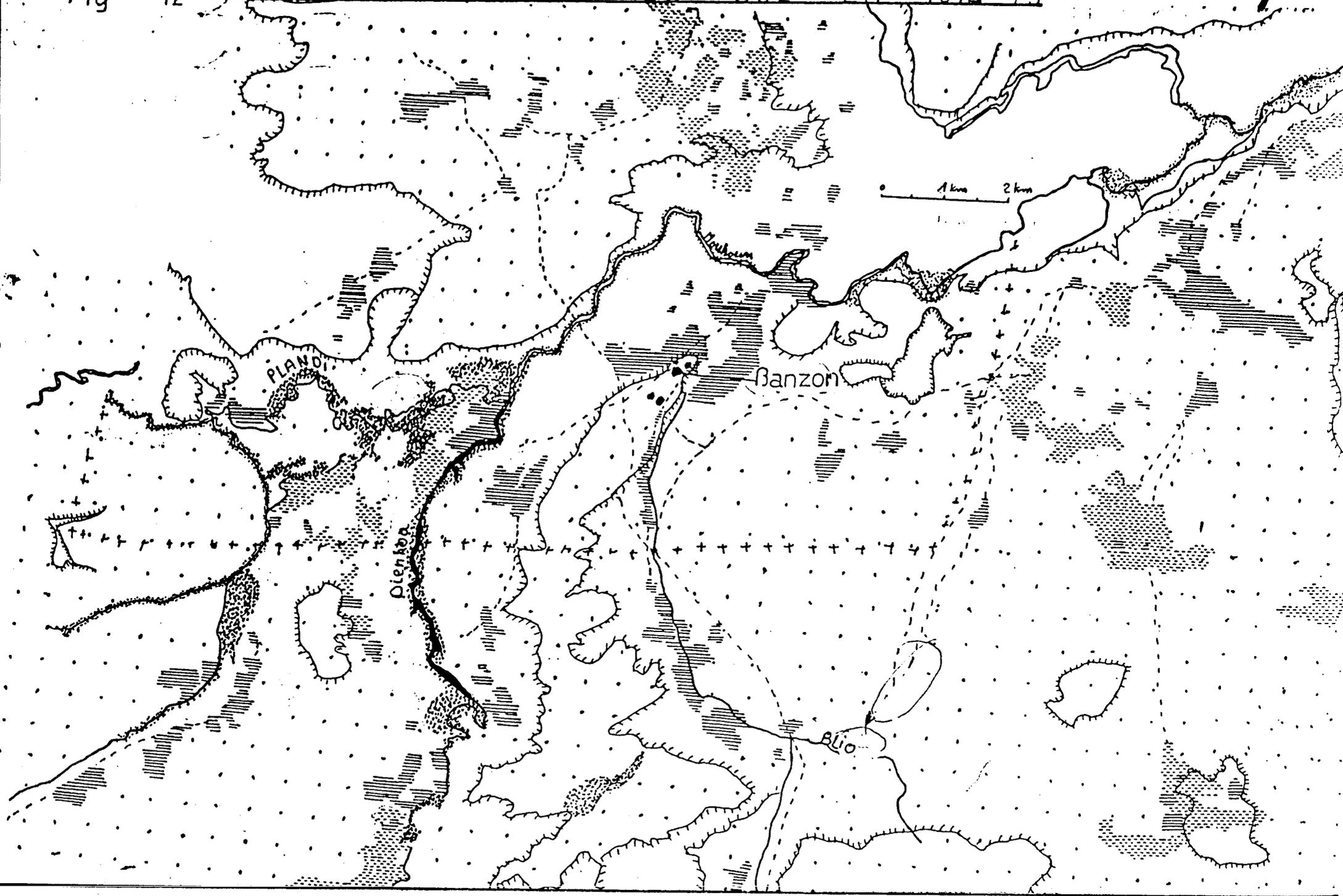
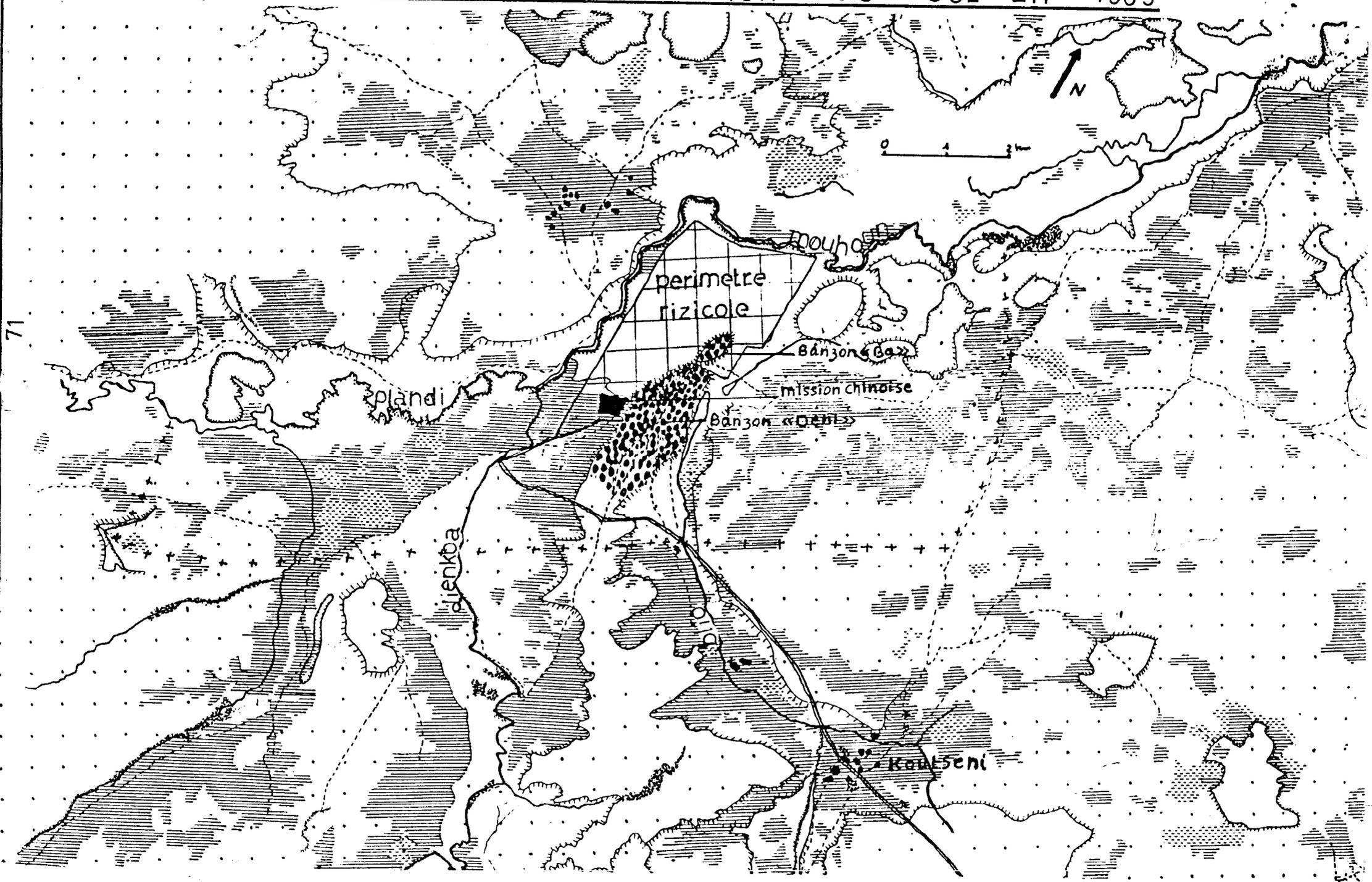


Fig n° 13

BANZON — OCCUPATION DU SOL EN 1985



LEGENDE

-  champs
-  jachère
-  végétation éparse
-  végétation dense
-  } cours d'eau
-  +++ limite du terroir
-  piste
-  route
-  bas-fonds
-  mare
-  colline
-  village

Echelle 

Le manque de bonnes terres sur le terroir villageois commence à se faire sentir amenant de nombreux paysans de Banzon (surtout les colons) à s'adresser aux villages environnants pour avoir de bonnes terres. C'est ainsi que certains ont des champs situés à plus de 20 km du village de Banzon. Pendant la saison pluvieuse, les paysans (colons comme autochtones) qui ont leurs champs loin du village s'organisent de la manière suivante : une partie de la famille reste au village pour la riziculture, tandis que l'autre partie s'installe dans le champ de brousse où se trouvent des hameaux construits pour la circonstance. Cette organisation n'est possible que chez ceux qui disposent d'une main d'oeuvre abondante et d'une parcelle sur le périmètre.

Les colons qui n'ont pas de parcelles sur le périmètre mais qui ont des champs de culture pluviale n'ont pas de difficulté pour les exploiter. Ceux qui n'ont ni parcelle sur le périmètre, ni champ de culture pluviale aident le plus souvent leur logeur (parents) dans les différentes activités.

Le système de culture le plus utilisé par les paysans de Banzon en général, est l'association des plantes : arachides, mil, maïs, haricot. On a également le système de rotation des cultures et celui de la jachère. Ce dernier est actuellement en recul à cause de la rareté de la terre.

Les paysans ne bénéficient pas d'un appui technique en ce qui concerne les cultures pluviales. C'est surtout le restant de l'engrais utilisé dans la rizière qui est répandu sur le champ. En plus, peu d'entre eux réinvestissent les revenus de la vente du riz dans l'agriculture pluviale. Pendant nos enquêtes nous avons constaté que ceux qui réinvestissent dans l'agriculture sont les plus "nantis" du village. L'habitat est également resté rudimentaire.

1.2.- L'Habitat

Le petit village de Banzon représenté avant l'aménagement de la plaine par deux hameaux distincts, éloignés l'un de l'autre d'un km a connu à partir de 1977 un développement spatial important.

En effet, le projet d'aménagement de la plaine n'avait pas prévu d'infrastructure d'accueil pour les colons. Et lorsqu'ils arrivèrent à Banzon (beaucoup d'entre eux avant la date de recrutement), ils demandèrent chacun un lopin de terre au chef de village afin d'édifier eux-mêmes leurs habitations. Celles-ci se limitaient au départ à une case en paille (les premières nuits étant passées à la belle étoile ou en compagnie d'amis, de parents ou de connaissances installés à Banzon depuis le début des travaux d'aménagement). Et comme la condition primordiale pour le non retrait de la parcelle est la résidence du paysan à Banzon même, tous les colons étaient obligés de trouver un lopin de terre pour y construire leur habitation.

C'est ainsi que dès 1977, Banzon prit l'aspect d'un gros village. Ça et là se dressaient de nouvelles habitations sans plan ni organisation précise. Les deux noyaux traditionnels ont vu se développer à leurs alentours immédiats, les cases de migrants. "Banzon bâ" situé plus au Nord Est limité dans son extension par sa situation géographique. En effet, il est très proche du périmètre irrigué. Quand à "Banzon deni", aucun obstacle ne s'opposait à son extension spatiale. Ainsi, l'habitat est resté groupé et s'est étendu sur une superficie de 202,5 ha avec une densité de 28 personnes par ha.

Les deux noyaux traditionnels ont été conservés ; ils sont facilement distinguables par leur aspect vétuste.

Actuellement, le village de Banzon n'est pas organisé en fonction du groupe ethnique. Toutes les ethnies cohabitent de façon désordonnée. Il est donc difficile de classer les types d'habitats en fonction des groupes ethniques. Tous les styles se confondent. Néanmoins, les Mossi ont conservé le mode de construction traditionnel de leur grenier (en forme cylindrique et matériaux en paille). Dans ce mélange, on peut néanmoins distinguer quatre types d'habitats :

- L'habitat de type moderne : il s'agit des maisons construites en brique de ciment, avec toit en tôle, porte et fenêtre en fer.

Ce type de construction relève de l'administration. C'est le cas des bâtiments de la direction du projet.

- L'habitat de type "semi-moderne" : on peut y classer toutes les maisons construites en banco, mais ayant une toiture en tôle, souvent des portes et des fenêtres en fer. Ce type d'habitat est en développement dans le village. Ces maisons sont surtout construites par les paysans "nantis".

- L'habitat traditionnel en toit de banco : cet habitat est le plus ancien et le plus développé. On le trouve chez toutes les ethnies. Il représente 53 % des maisons construites à Banzon. La dominance de ces maisons donne au village un aspect peu attrayant. Pourtant les revenus obtenus par les paysans devraient leur permettre d'améliorer leur cadre de vie.

- L'habitat traditionnel en toit de paille : très développé dans le temps, ce type d'habitat est aujourd'hui en voie de disparition. On le rencontre surtout chez les Mossi.

Des infrastructures sociales ont également été construites mais elles demeurent insuffisantes vu l'importance de l'effectif de la population résidente. On distingue :

- Une école à trois classes de type moderne, construite en 1981 par le Fonds de Développement Rural (FDR). Cette école reçoit plus de 100 élèves par classe. Les classes sont donc surchargées et les enseignants n'arrivent pas à faire correctement leur travail.

- Un dispensaire également de type moderne construit en 1983 par le FDR à proximité de l'école, il dispose pour son fonctionnement d'un infirmier d'Etat, d'un agent itinérant de santé, et d'une infirmière.

- Enfin, le village dispose d'un marché très fréquenté. Il est situé au milieu du village, sur la grande route qui relie le périmètre à la route Bobo-Banzon. Il se tient chaque dimanche et est surtout fréquenté par les commerçants de Bobo et des villages environnants.

Le village de Banzon a connu de nombreuses transformations avec l'aménagement de la plaine.

En effet ce village s'est agrandi très considérablement par le nombre important de migrants qui s'y est installé ; ainsi que les superficies cultivées. Le système traditionnel de culture élaboré par les autochtones depuis des décennies ne trouve plus son efficacité. Ce qui nous amène à nous poser des questions sur les conséquences de l'évolution rapide et importante qu'a connue le terroir de Banzon.

CHAPITRE III : CONSEQUENCES DE L'EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

L'évolution trop rapide de l'occupation du sol a eu des conséquences importantes sur le régime foncier, les relations sociales et l'environnement.

1.- L'ORGANISATION SOCIALE

1.1.- Le régime foncier

Le droit foncier des habitants de Banzon entre dans le cadre général du droit foncier traditionnel burkinabè. Ce droit pour la quasi-totalité des zones rurales est un droit coutumier, non écrit. C'est l'élément d'une culture, d'une tradition. C'est un droit acquis depuis des années par la première famille fondatrice du village. Ce droit est reconnu par les communautés rurales avoisinantes. Il est matérialisé sur le terrain par la délimitation du terroir villageois. Le droit foncier traditionnel s'applique à une communauté où l'individu est indifférencié par rapport au groupe. La terre est la propriété "communale" et tous ceux qui, à un titre quelconque sont liés au clan, ont un droit de propriété sur la partie du terroir qui porte les premiers défrichements de leurs ancêtres.

Le chef de terre rappelons-le est l'aîné des descendants de la première famille fondatrice du village. C'est lui qui intercède entre le groupe social qu'il représente et les puissances surnaturelles liées à la terre. Il a un "droit éminent" sur les terres de sa juridiction. Il est chargé de la distribution des terres lorsqu'il y a éclatement d'une famille ou lorsqu'un étranger désire s'installer dans le village.

Avec l'aménagement de la plaine, le régime foncier traditionnel a connu un bouleversement. L'expropriation d'une grande partie du patrimoine foncier par l'Etat et l'installation des migrants a entraîné une main mise de ceux-ci sur le terroir villageois.

..../...

Au début de l'installation des migrants, il fallait leur trouver des terres cultivables pour subvenir à leur besoin. A cause de la pression démographique, le chef de terre a été obligé de céder à ceux-ci toutes les réserves existantes. Les premiers colons qui en ont bénéficiés, sont devenus à leur tour des donateurs de parcelles à des parents ou amis. Les autochtones se sont mis à attribuer une partie de leurs terres ancestrales aux migrants moyennant une certaine somme d'argent. C'est ainsi que les autochtones se sont trouvés dépossédés de leurs meilleures terres.

L'expropriation a eu pour conséquence la perte du contrôle du droit foncier traditionnel par le chef de village et son effritement. La propriété collective de la terre cède le pas à la propriété individuelle.

Le chef de terre exproprié de ces droits fonciers traditionnels ne joue plus qu'un rôle religieux. C'est-à-dire qu'il continue à effectuer les sacrifices que demande la tradition. C'est le délégué des Comités révolutionnaires (C.R) du village qui règle actuellement les problèmes fonciers souvent en accord avec le chef de terre.

Ainsi le régime foncier traditionnel s'est fortement effrité. Si jadis dans le droit coutumier traditionnel, la terre était dénuée de toute valeur commerciale, la rareté du capital foncier, l'expropriation effectuée par l'Etat, la recherche des meilleures terres ont influé largement sur l'évolution des pratiques actuelles. Les notions économiques et de propriété individuelle apparaissent incontestablement dans un village fortement imprégné du modernisme agricole et où l'argent commence à régir les rapports sociaux. C'est ainsi qu'aujourd'hui pour construire il faut nécessairement acheter le lopin de terre.

1.2.- Les problèmes sociaux

L'aménagement de la plaine de Banzon et l'installation d'un affectif important de colons en un temps relativement court, dans un village qui n'abritait pas d'étranger auparavant a suscité un certain

nombre de problèmes d'ordre social. Les rapports sociaux traditionnels se sont trouvés bouleversés.

1.2.1.- Rapports autochtones migrants

Les autochtones affirment qu'ils ont toujours été en faveur de l'implantation "d'étrangers honnêtes" dans leur village. Selon eux, l'hospitalité était accordée à tout "douna" (étranger en dialecte bambara) de bonnes intentions. C'est à dire à tout migrant qui intègre le village dans l'unique but de s'adonner honnêtement à ses tâches agricoles quotidiennes en vue de satisfaire ses besoins alimentaires et d'améliorer ses conditions de vie.

Au moment de l'aménagement de la plaine, les premiers colons à leur arrivée furent d'abord logés en majorité par les autochtones. Selon le chef de terre, chaque famille autochtone a eu à héberger notamment un étranger. Pour également témoigner de leur bonne foi, le chef de terre affirme qu'ils ont souvent donné leurs meilleures terres aux migrants pour qu'ils édifient leurs demeures. En fait avaient-ils le choix d'autant plus que la décision d'aménagement et de colonisation émanait de l'autorité de l'Etat ?

La cohabitation de gens différents de par leurs ethnies, leurs coutumes et leurs traditions, ne peut se faire sans heurt ; et les autochtones au début de l'installation des colons ont dû en souffrir.

Les autochtones affirment qu'au début les migrants ne respectaient pas les coutumes du village qu'ils trouvaient absurdes, ou ne se sentaient pas concernés. C'est ainsi que certains ont pêché dans le Blio où les poissons sont sacrés. D'autres ont marché avec des chaussures sur la margelle d'un des deux puits sacrés du village (acte interdit par la coutume). D'autres encore ont commis l'adultère dans les champs. En outre, les autochtones affirment qu'ils ont subi parfois des vols de bétail, des viols ou des détournements de femmes et de jeunes filles.

Ces problèmes sont présents partout où s'installent les colons. Mais dans le village de Banzon, ils sont d'autant plus cruciaux que les autochtones se trouvent nettement minoritaires par rapport aux colons. Le handicap du nombre fait que les autochtones n'ont plus le contrôle du village. Celui-ci est entre les mains des colons. En plus la présence d'un délégué des comités révolutionnaires communaux, non originaire du village, atténue de plus en plus l'autorité des autochtones.

Mais actuellement, autochtones comme migrants affirment qu'ils entretiennent de bons rapports.

1.2.2.- Rapports entre migrants

Plus de cinq ethnies différentes vivent actuellement à Banzon. Il est vrai qu'avec les autochtones, les migrants ont eu des problèmes de cohabitation, mais entre eux même les relations n'ont pas été faciles au début de la colonisation. Les conflits étaient fréquents dans les lieux suivants :

- sur le périmètre rizicole : ces conflits avaient pour origine le non respect de l'ordre de distribution de l'eau dans les parcelles. Pendant la campagne de saison sèche il y a un ordre de distribution d'eau dans les différentes parcelles. Il arrive que certains riziculteurs détournent l'eau venant dans la parcelle voisine pour alimenter leur parcelle.

- dans le village même : les conflits sont surtout liés aux problèmes de femmes (Il s'agit là de détournement de femme).

Pour pallier à ces problèmes, la direction de la plaine a pris des mesures sévères contre tous les riziculteurs qui seraient en conflit. La sanction peut aller jusqu'au retrait de la parcelle.

Malgré tout, des problèmes existent toujours surtout entre les jeunes du village. Par exemple pendant notre séjour à Banzon un jeune a été tué au cours d'une bagarre. La cause du conflit était liée à un problème de femme. Les cas de vols, de brigandages sont fréquents.

Néanmoins de bonnes relations semblent exister entre les migrants. C'est ainsi, qu'il existe des entraides communautaires, surtout entre les Mossi. Il s'agit là d'une forme de solidarité qui permet aux paysans de réaliser les travaux agricoles en respectant le calendrier cultural. De ce fait, la solidarité constitue une forme d'assurance couvrant plusieurs avantages. Elle est à la fois source de sécurité économique et d'équilibre social, facilitant les rapports sociaux.

2.- LES PROBLEMES DE RESTAURATION DES SOLS ET DE CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT :

L'accroissement des effectifs sur le périmètre aménagé de Banzon, pose le problème de restauration des sols. Par ailleurs, on le sait, le phénomène de l'érosion s'accroît en milieu rural avec des densités de plus en plus élevées de population.

Traditionnellement, les agriculteurs ont eu à mettre en place des systèmes permettant de limiter le ruissellement et surtout l'érosion en nappe. Il s'agit entre autres, de l'association de cultures permettant une meilleure couverture du sol, de l'abandon du sol tant que celui-ci est dénudé ; du recours à la jachère et de la protection des arbres etc...

Toutes ces techniques, dans le contexte d'une faible densité de population se sont révélées suffisantes pour maintenir jusqu'à ces dernières décennies le potentiel foncier.

Malheureusement, le contexte a changé depuis l'aménagement de la plaine. Les techniques traditionnelles comme celle de la jachère, sont de plus en plus difficiles à pratiquer et s'avèrent parfois inefficaces pour juguler une dégradation qui atteint des proportions catastrophiques. La technique de la jachère est en recul alors que les paysans ne reçoivent pas d'appui technique de la part de la direction de la plaine, en ce qui concerne les cultures pluviales.

.../...

Quant à l'environnement, l'évolution de l'occupation du sol ne s'est pas faite sans sa destruction. En effet l'aménagement de la plaine, l'installation des colons a entraîné, le défrichement de plus de 2 400 ha. En général les aménagements des grandes plaines sont l'occasion de défrichement intense dont les limites sont souvent mal connues, surtout s'ils sont accompagnés de l'installation d'un effectif important de colons. Les besoins en bois de chauffe et en bois de construction entraînent également la destruction abusive des arbres.

Si les paysans s'efforcent de planter des arbres, particulièrement quelques arbres fruitiers, il faut cependant souligner que dans le domaine de l'environnement, les initiatives communautaires sont presque inexistantes. C'est ainsi que actuellement, la végétation jadis dense de Banzon ne se limite plus qu'aux forêts galeries. Partout ailleurs on a à faire à une savane parc (c'est à dire une savane piquetée d'arbres utiles pour les paysans).

3.- PERSPECTIVES D'AVENIR

Le périmètre irrigué de Banzon, offre un bel exemple de concentration de population dans une région relativement peu peuplée. L'attrait provoqué par le périmètre a entraîné de nombreux problèmes.

En effet la superficie mise en valeur est devenue insuffisante et les demandes de parcelles sont de plus en plus nombreuses. La direction du périmètre se trouve débordée. Elle pense que pour absorber cette pression démographique il faut nécessairement étendre le périmètre ou effectuer d'autres aménagement dans les régions environnantes ou encore développer dans la région d'autres activités agricoles lucratives comme les cultures maraichères. Par ailleurs le problème d'eau se pose de plus en plus et de façon cruciale. Pendant la saison sèche de nombreuses parcelles sont abandonnées par manque d'eau. Selon les responsables du périmètre, le manque d'eau est dû à la baisse du débit du Mouhoun et au fait que les conduites sont bouchées. Pour juguler la crise de l'eau, les responsables ont introduit la culture du maïs comme culture de contre-saison. Ainsi, en 1989, 276,60 ha ont été cultivés en maïs. Mais cette

céréale rencontre des problèmes d'écoulement. Les problèmes consécutifs à l'aménagement (pression démographique, dégradation de l'environnement) sont perçus par les paysans comme étant des problèmes relevant de la responsabilité de l'Etat. Ces problèmes touchent surtout les autochtones qui se trouvent expropriés du patrimoine ancestral. Ils pensent que le nombre des "étrangers" dépassent actuellement la capacité d'accueil de la région. Ils s'inquiètent surtout pour leurs enfants en se disant qu'ils n'auront peut-être plus de bonnes terres pour cultiver et que le village sera un jour entre les mains de l'Ethnie dominante actuellement à Banzon, c'est à dire les Mossi. Quant à savoir ce qu'ils proposent pour résoudre ces problèmes, les autochtones pensent qu'il n'y a rien à faire. Selon eux on ne peut plus chasser le surplus d'étrangers, alors que tant qu'ils seront là les problèmes iront en s'empirant.

Les autorités quant à elles sont conscientes des problèmes que que posent actuellement le périmètre. En ce qui concerne la conservation de l'environnement, elles ont entrepris des campagnes de sensibilisation pour empêcher la coupe abusive du bois.

Ainsi pour redynamiser la production du riz sur le périmètre et résoudre les problèmes liés à l'aménagement, il convient :

- de chercher une solution au problème d'eau, en améliorant le régime du fleuve en saison sèche ;

- de niveler les parcelles mal exécutées ;

- d'étoffer l'équipe technique d'encadrement par l'affectation complémentaire d'un technicien de l'hydraulique et d'un animateur alphabétiseur à la plaine de Banzon ;

- de réaliser l'extension du périmètre par l'aménagement de la plaine de SOKOROLA ce qui décongestionnera la population autour de la plaine de Banzon et atténuera certains problèmes sociaux.

Un début de solution est apporté à ces problèmes avec la réfection de la route Bobo-Banzon. Par ailleurs la coopérative s'est

.../...

dotée d'un camion pour le transport du riz et elle a entrepris la construction d'un magasin de stockage.

Au niveau du village, des solutions doivent être également apportées aux problèmes sociaux. Une autre école devrait être construite pour décongestionner les classes surpeuplées.

Des mesures doivent être prises pour préserver l'environnement, pour conserver les eaux et les sols. Pour ce faire des actions de reboisement doivent être entreprises. La construction de diguettes anti-érosives dans les champs de culture permettra d'augmenter les rendements céréaliers. En outre, l'application de certaines techniques culturales comme l'utilisation de la fumure minérale et organique permettra non seulement d'améliorer les rendements atteints grâce aux dispositifs anti-érosifs, mais aussi de minimiser la vitesse du ruissellement des eaux de pluies dans les champs.

Sur le plan foncier, les régions aménagées auraient du au préalable être purgées des droits fonciers traditionnels. En effet pendant l'aménagement de la plaine, la communauté locale a accepté de perdre son droit sur les terres aménagées et de remettre au comité de gestion le soin d'attribuer les parcelles rizicoles. Cependant, il faut noter qu'au pouvoir traditionnel, il n'avait pas été proposé de véritable alternative de changement. Les conflits ont donc souvent existé entre autochtones et migrants : les premiers voulant préserver les bonnes terres, les seconds se trouvant dans la nécessité absolue d'avoir un champ.

La nouvelle réglementation foncière et agraire en vigueur rendant l'état seul propriétaire de la terre au Burkina doit insuffler une dynamique puissante pour l'amélioration qualitative et quantitative des productions agricoles.

CONCLUSION GENERALE

L'Etat général du périmètre rizicole de Banzon est satisfaisant et les objectifs fixés sont atteints pour l'essentiel. La production du riz a contribué à réduire la dépendance extérieure du pays à l'égard de cette céréale par la fourniture de plus de 1 000 tonnes par an au marché national.

Le relèvement du revenu monétaire des paysans a été assuré même si dans ce domaine on note des inégalités en ce qui concerne le revenu de chaque paysan.

L'irrigation a également permis de réduire l'exode rural et a contribué à fixer la population. Elle a également contribué à créer directement ou indirectement des emplois en milieu rural et à décongestionner les zones surpeuplées.

Mais le décongestionnement de ces zones a entraîné le surpeuplement de la région de Banzon ; jadis sous peuplé. En effet, la population de Banzon s'est vue multipliée par dix (10) en dix ans. D'un effectif de 598 en 1975 la population de Banzon a atteint 7 000 habitants en 1990. Cette croissance démographique extraordinaire a jusque là été le fait de la migration d'abord officielle puis spontanée. Actuellement en plus de la migration spontanée, on note un fort taux de natalité.

Cette surpopulation a accéléré l'évolution de l'occupation du sol. En 1985, le taux d'occupation du sol était de 52,06 % (champs et jachères). Si l'on ajoute la superficie occupée par le périmètre rizicole et l'habitat, ce taux peut être estimé à 66,86 %. Compte tenu de l'augmentation continue de la population, on peut se dire que l'occupation du sol en 1990 est totale à Banzon.

.../...

Les villages environnants sont actuellement menacés par la surcharge démographique de Banzon. Dejà, ils reçoivent de la part des habitants de Banzon de nombreuses demandes de parcelles. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour décongestionner la plaine ou ralentir l'accroissement de la population, une situation similaire à celle des régions surpeuplées du plateau mossi risque de s'y produire. Car le besoin de plus en plus grandissant des populations en terres de culture les amènent à défricher aux dépens de l'environnement des surfaces importantes. Ceci est d'autant plus inquiétant lorsqu'on sait que la majorité des habitants de Banzon viennent du "plateau mossi" où l'on peut constater des techniques culturales destructives de l'environnement.

Par ailleurs, la région de Banzon est une zone de prédilection du paludisme. Elle renferme un nombre important d'anophèles vecteurs du paludisme. La Bilharziose y sévit également de façon importante. Toutes ces maladies menacent la santé des populations.

Toutes les grandes plaines aménagées du Burkina Faso sont confrontées à ces problèmes. En effet leur aménagement est l'occasion de défrichements intenses. Des actions de reboisement doivent être alors effectuées par les exploitants même des différents périmètres. Le programme de gestion des terroirs villageois doit être urgemment appliqué dans ces régions afin de préserver ce qui reste de l'environnement.

Cela permettrait de faire de l'irrigation un moyen de production sûr et de compenser ainsi les déficits de production des cultures pluviales. Car au Burkina, la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace est plus responsable des mauvaises récoltes que ne le sont les hauteurs d'eau tombée. L'irrigation qui est moins tributaire de ces aléas climatiques peut donc constituer un système de production sûr pouvant compenser les déficits de production des cultures pluviales et garantir ainsi l'autosuffisance alimentaire. Dès lors il apparaît urgent d'appliquer aux aménagements hydro-agricoles le programme de gestion des terroirs villageois actuellement en cours d'exécution afin de faire de l'irrigation un moyen de gestion rationnelle des ressources disponibles et non un moyen de destruction de l'environnement.

Annexes

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MIGRANTS ET AUX AUTOCHTONESPOUR :

- . apprécier les rapports migrants-autochtones
- . voir les répercussions éventuelles de l'aménagement de la plaine sur les systèmes de culture, et apprécier les problèmes de conservation des ressources en sol.

- 1.- NOM - PRENOMS :
- 2.- Autochtone ou migrant :
- 3.- Facteurs de production utilisés : engrais (type), charrue,
insecticide
- 4.- D'où proviennent ces facteurs de production :
- 5.- Remarquez-vous que vos champs s'épuisent ?
- 6.- Si oui que faites-vous ?
- 7.- Avez vous une parcelle sur le périmètre ?
- 8.- Si oui, comment organisez vous pour mener à bien les deux activités ?
- 9.- Quel système de culture pratiquez-vous ? : rotation, succession, association.
- 10.- Votre champs est-il un champ de brousse ?, un champ de case ?, ou un champ intermédiaire ?
- 11.- Combien de personnes sont à votre charge ?
- 12.- Investissez-vous dans le village ?
- 13.- Si oui, dans quel domaine ?
- 14.- Vos relations avec les autochtones ou les migrants :
- 15.- Comment voyez-vous le village dans l'avenir ?
- 16.- Quels sont vos problèmes actuellement ?

INTERVIEW AVEC LES CHEFS DE VILLAGE ET TOUTE AUTRE
PERSONNE AVERTEE DES PROBLEMES DU VILLAGE POUR :

- . cerner l'évolution du régime foncier
- . cerner les problèmes relatifs au régime foncier
- . apprécier les rapports autochtones - migrants

- 1.- l'historique et origine du nom Banzon et du village
- 2.- Qui distribue la terre ?
- 3.- Comment se fait la distribution aux autochtones ?
- 4.- Est-ce qu'un étranger pouvait avoir un champ ?
- 5.- Quelles étaient les conditions à remplir ?
- 6.- Avez-vous avant des espaces réservés aux rites ?
- 7.- Sont-ils toujours préservés ? et pourquoi ?
- 8.- Est-ce que vous avez été déguerpis de vos meilleures terres ?
- 9.- Comment le régime foncier se présente-t-il aujourd'hui ?
- 10.- Les rapports autochtones - migrants .
- 11.- Il y a-t-il des conflits ?
- 12.- La nature des conflits.
- 13.- Comment se fait le règlement.?
- 14.- Perspectives .
- 15.- Vos relations avec les fonctionnaires ?

.../...

- 16.- Vos relations avec le chef des mossi. ?
 - 17.- Avez-vous toujours des terres vacantes à distribuer ?
 - 18.- Si non pourquoi ?
 - 19.- Vos terres sont-elles surpeuplées ?
 - 20.- Si oui quels sont les problèmes que cela pose ?
-

INTERVIEW AVEC LES RESPONSABLES DU PROJET POUR
PERCEVOIR D'EVENTUELS APPUIS TECHNIQUES AU NIVEAU
DES CULTURES PLUVIALES

- 1.- Votre rôle en tant que responsable du projet ?

- 2.- Appuyez-vous techniquement les cultures pluviales ?

- 3.- Comment ?

- 4.- Vos relations avec les chefs du village ?

- 5.- Quels sont les problèmes qui se posent sur le périmètre ?

BIBLIOGRAPHIE

- | | | |
|--|---------|---|
| <u>C E R S A R</u> | 1981 | "Etude du schéma directeur de la haute vallée de la Volta Noire"
AVV, Ouaga, 4 vol, 8 cartes, 5 plans. |
| <u>C I L S S</u>
<u>CLUB DU SAHEL</u> | 1987 | "Développement des cultures irriguées au Burkina Faso" 2 tomes. |
| <u>GUINKO - S</u> | 1984 | "Vegetation de la Haute-Volta"
Thèse de 3° cycle - Université de Bordeaux III 2 tomes. |
| <u>I N S T</u> | 1985 | Mission n° 85069 B Nov. 85 Samandeni
150 000 ligne 03 scènes 8875-8880
ligne 02 scènes 8830-8835 |
| <u>MARCHAL, M</u> | 1978 | "Les paysages agraires de la Haute Volta : analyse structurale par la méthode graphique"
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - Centre National de la Recherche Scientifique - Thèse de 3° cycle
185 p + 17 cartes. |
| <u>MAIGNIEN, R</u> | 1959-60 | "Etude pédologique de diverses vallées et cuvettes de la Haute-Volta"
ORSTOM - Convention Genie Rural - Haute Volta. Centre de Pédologie de Hann - Dakar. |

.../...

MINISTERE DE L'ACTION
COOPERATIVE PAYSANE,
SECRETARIAT GENERAL

"Contribution sur la nécessité d'une adéquation des structures institutionnelles paysannes et des Organisations gouvernementales aux spécificités de l'agriculture irriguée, cas de la plaine de Banzon"

Seminaire national sur la stratégie de développement et de valorisation des périmètres irrigués.

MINISTERE DE
L'ECONOMIE NATIONALE
HAUTE - VOLTA

1962

"Fiche technique relative aux périmètres aménageables de la région de Banzon (Cercle d'Orodara)" - Ouaga.

MINISTERE DU PLAN ET DE
LA COOPERATION

1975-85

"Recensement général de la population"

MISSION AGRCO-
TECHNIQUE DE LA
R.P.C. EN R.H.V.

1981

"Notice de l'achèvement des travaux de la deuxième zone du périmètre de la plaine de Banzon en République de Haute Volta" Ouaga, 32 p ill, 19 plans.

MISSION KENTING

1974-75

UPV 42-9 scènes 39-47, 48-8, 42-50, 48-7, 95-103, 48-6, 181-192 pour la région de Banzon.

O R S T O M

1959-60

"Etude pedologique de la plaine de Banzon" Dakar - FANN

OUEDRAOGO . D

1986

"Aménagement hydro-agricole, opération terre neuve et déplacement de population au Burkina Faso de 1900 à nos jours".

Thèse de doctorat d'Etat-Bordeaux
Université de Bordeaux 3 et UER de
Géographie Tropicale - 2 tomes.

- SAMAKE . M. 1984 "Résultats préliminaires de l'étude socio-économique sur les périmètres irrigués de la vallée du Kou, Banzon et Karfiguela"
- SANOU - KOMON. S.T 1978-79 "Une tentative de développement agricole dans l'Ouest Volta : la riziculture dans la plaine de Banzon" - Mémoire de maîtrise-Université de Ouaga - Département de Géographie.
- VEURIOT. D 1959 "Prospection de la plaine de Banzon" (Cercle d'Orodara) R.H.V. - Ministère de l'Agriculture et de la Coopération - Direction de Services Agricoles (Service du Genie Rural).
-

T A B L E D E S F I G U R E S

	<u>Pages</u>
<u>Figure n° 01</u> : Carte de situation géographique	3
<u>Figure n° 02</u> : Carte géologique	8
<u>Figure n° 03</u> : Bassin versant du Mouhoun à Bazon	11
<u>Figure n° 04</u> : Evolution du débit moyen mensuel en M ³ /S en 1977	
<u>Figure n° 05</u> : Précipitations et évaporations mensuelles	15
<u>Figure n° 06</u> : Evolution des moyennes mensuelles de température	17
<u>Figure n° 07</u> : Périmètre irrigué de Bazon	39
<u>Figure n° 08</u> : Production du riz à Bazon de 1978 - 1989	56
<u>Figure n° 09</u> : Effectif de la population de Bazon en 1975, 1979, 1985	62
<u>Figure n° 10</u> : Répartition des exploitants rizières par grand groupe ethnique	64
<u>Figure n° 11</u> : Coupe topographique allant de Sokorola au Sud de Bazon	68
<u>Figure n° 12</u> : Bazon - Occupation du sol en 1974 - 75	70
<u>Figure n° 13</u> : Bazon - Occupation du sol en 1985	71

T A B L E D E S M A T I E R E S

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1-6
 <u>1ERE PARTIE : LES DONNEES GENERALES DU MILIEU</u>	
 <u>CHAPITRE I : MILIEU PHYSIQUE</u>	 7-23
1.- <u>Relief et hydrographie</u>	7-14
1.1.- Aspect topographique	7-10
1.2.- Cours d'eau	10-14
2.- <u>Climat</u>	14-18
2.1.- Précipitations, évaporation, humidité	14-16
2.2.- Température, vents, insolation	16-18
3.- <u>S o l s</u>	19-20
4.- <u>Végétation</u>	20-22
 <u>CHAPITRE II : LE MILIEU HUMAIN ET LES ACTIVITES SOCIO-</u> <u>ECONOMIQUES TRADITIONNELLES</u>	 24-32
1.- <u>La mise en place de la population</u>	24
2.- <u>Les structures sociales</u>	24-26
3.- <u>Les activités humaines</u>	26-32
3.1.- L'Agriculture	26-29
3.2.- L'Élevage	29-30
3.3.- Le Commerce	30
3.4.- L'Artisanat	30-31
3.5.- La Pêche	31

2EME PARTIE : L'AMENAGEMENT DE LA PLAINE DE BANZON

<u>CHAPITRE I</u> : <u>HISTORIQUE DE L'AMENAGEMENT</u>	34-37
1.- <u>La convention Sino-Burkinabè</u>	34-35
2.- <u>L'Acquisition de l'espace</u>	35-37
<u>CHAPITRE II</u> : <u>CARACTERISTIQUES DE L'AMENAGEMENT</u>	38-45
1.- <u>Structure du système d'irrigation</u>	38-41
1.1.- <u>La prise d'eau</u>	38
1.2.- <u>Le réseau d'irrigation</u>	38-40
1.3.- <u>Le réseau de drainage</u>	40
1.4.- <u>Les vannes et les digues</u>	41
2.- <u>Fonctionnement du système d'irrigation</u>	41-42
3.- <u>L'Infrastructure routière</u>	43
4.- <u>L'Infrastructure administrative</u>	44
5.- <u>L'Organisation de la gestion du périmètre aménagé</u>	44-45
5.1.- <u>Structure para-étatique</u>	44
5.2.- <u>La coopérative</u>	45
<u>CHAPITRE III</u> : <u>PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU RIZ</u>	46-58
1.- <u>Le système de culture</u>	46-53
1.1.- <u>Préparation des rizières</u>	46
1.2.- <u>Pépinière</u>	47
1.3.- <u>Repiquage</u>	47-48
1.4.- <u>Entretien de la plante</u>	48-52
1.5.- <u>Moisson</u>	53

2.- <u>Les Productions</u>	53-57
2.1.- Evolution de la production du riz	54-55
2.2.- Les quantités produites	55-57
3.- <u>Utilisation de la production</u>	57-58

3EME PARTIE : L'EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL
ET SES CONSEQUENCES

<u>CHAPITRE I : EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE</u>	61-66
1.- <u>Origine des migrants</u>	63-65
2.- <u>Provenance des migrants</u>	65-66
<u>CHAPITRE II : OCCUPATION DU SOL</u>	67-76
1.- <u>Evolution du paysage agraire</u>	67-76
1.1.- Les champs	67-73
1.2.- L'habitat	73-76
<u>CHAPITRE III : CONSEQUENCES DE L'EVOLUTION DE L'OCCUPATION</u> <u>DU SOL</u>	77-84
1.- <u>L'Organisation sociale</u>	77-81
1.1.- Le regime foncier	77-78
1.2.- Les problèmes sociaux	78-79
1.2.1.- Rapports autochtones - migrants	79-80
1.2.2.- Rapports entre migrants	80-81
2.- <u>Problème de restauration des sols et de</u> <u>conservation de l'environnement</u>	81-82
3.- <u>Perspectives d'avenir</u>	82-84

CONCLUSION GENERALE 85-86

A N N E X E S

- Fiches d'enquêtes 1-5

- Bibliographie 6-8

- Table des figures 9

